

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

J U I N 1723.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXIII.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale &
Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier ; Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Mercuries Historiques, Lettres Historiques, & l'Esprit des Cours.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Où Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Jun 1723.

ARTICLE I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses, depuis le mois dernier.

I. **M**R. l'Abbé de Bellegarde, connu par une infinité d'ouvrages de pieté & de Litterature, a donné depuis quelques mois une nouvelle Histoire d'Espagne, de la composition, en 9. vol. 8°. avec des figures en taille douce, qui n'a pas eu un sort si heureux que les autres productions de son esprit. On en trouve le stile mol & sans force; les materiaux en sont mal disposez, & il a, dit-on, negligé d'employer ceux qui devoient faire le principal ornement de cette Histoire. Tant il est vrai qu'il est dangereux de se déplacer, & que la réputation d'un Auteur dépend principalement de ne jamais s'écarter du genre d'écrire qui lui est propre. Je ne prétens pas me faire honneur de cette critique; je la tire d'un endroit qui me parait sûr, & elle n'est pas de mon cru. L'emploi d'un Journaliste a des bornes qu'il ne doit point fran-

*Histoire
d'Espagne.*

chir ; il ne lui est pas même permis, si l'on en croit certaines gens, d'avoir du goût & de l'esprit, & ne peut être, selon eux, qu'un simple Copiste ; c'est à quoi je me tiens. Ainsi que la critique de l'Histoire de Mr. de *Bellegarde* soit vraie ou fautive, bonne ou mauvaise, je la donne pour telle qu'on me l'a donnée. Permis à ceux qui en voudront douter, de s'éclaircir par eux-mêmes ; ce Livre se débite à *Paris*, & n'est pas rare. Outre cette Histoire déjà imprimée, une Compagnie de Libraires de la même Ville, en propose une autre par souscription, qui est actuellement sous presse. Celle-ci est de *Mariana* Jésuite, beaucoup plus fidelle & plus estimée que la précédente, & traduite du Latin par un Religieux de la même Compagnie. On promet des notes, des fautes, des figures, & des Cartes, avec un supplément qui continuera l'Histoire de cette Monarchie jusqu'à présent. Il y auita 5. vol. in 4. On a réimprimé chez Coutelier à *Paris*, les Oevres de *Malherbe*, & les Poësies de *St. Gelais*, que l'on ne trouvoit plus : le même Libraire fait aussi travailler au *Plin* du Pere *Hardouin* in fol. qui s'avance fort. On vend chez Montalant la nouvelle édition des Annales d'*Ufferius*, faite à *Geneve*. C'est un excellent Livre qui étoit devenu très-rare.

II. La place de Pensionnaire de l'Academie des Belles Lettres à *Paris*, qu'avoit feu Mr. *Baudelot*, a été donnée à Mr. de *Valois* Fils, & Neveu des fameux Auteurs de ce nom ; & celle d'Associé, à Mr. de *Rozilli* de *Rheims*, jeune homme qui a du sçavoir, & qui promet beaucoup. Ce Mr. *Baudelot*, dont nous avons annoncé la mort dans nos derniers Journaux, étoit Avocat au Parlement, & Auteur de quelques Ouvrages sçavans & curieux : entr'autres, d'un *Traité de l'utilité des voyages en*

2. vol. in 12., d'une Histoire de *Ptolomée Aulètes*, qu'il avoit dédiée à Madame Doüairiere, & de quelques Dissertations sur des Médailles particulieres. Il a legué par son Testament quantité de Médailles d'or à cette Princesse & au Roi, pour rendre leur suite plus complete, celles d'argent & de bronze à l'Academie, & ses Livres à l'Abbaye de *St. Germain des Prez*.

III. On dit que le Duc de *Villeroi* ayant appris que Mr. de la *Monnoye*, de l'Academie Française, homme d'un merite & d'un genie distingué, n'avoit pas de quoi vivre, & se trouvoit beaucoup plus chargé d'esprit & de science que d'argent, lui envoya, il y a quelque tems, une bourse de 600. livres, avec assurance qu'il recevroit tous les ans de sa part une pareille somme. Quoique l'on soit pleinement convaincu de la generosité & de la grandeur d'ame, qui est naturelle, & comme héréditaire à ceux de cette Maison, l'action de ce Seigneur est si belle, & si bien placée en cette occasion, qu'on ne peut se priver du plaisir de la publier. Mr. de la *Monnoye* est une personne recommandable par son merite personnel, & par les beaux & heureux talens dont il est pourvû : c'est l'*Horace* de son siècle, & un veritable Disciple de *Socrate* & de *Platon*. Il étoit ci-devant Conseiller Correcteur à la Chambre des Comptes de *Bourgogne*, & assez honêtement pourvû des biens de la Fortune. S'il les a quitté & negligé, ce n'a été que pour s'attacher plus étroitement à l'étude de la sagesse, & à la culture des belles Lettres, & c'est au service des *Muses* qu'il les a employez. Quelle honte pour nôtre siècle qu'un homme de ce merite soit réduit à manquer du necessaire ; & quelle gloire pour le Duc de *Villeroi*, d'avoir pourvû si liberalement à ses besoins, & par

Belle action
du Duc de
Villeroi.

un motif d'honneur & de generosité fans en être sollicité. A propos de l'indigence de Gens de Lettres, j'ai trouvé dans un petit Recueil une Lettre à ce sujet, dont voici un fragment. Elle peut fort bien s'ajuster ici. Il est vrai que celui qui l'a écrite n'est pas tout-à-fait si desintereffé que Mr. de la Monnoye, sa Muse, au contraire, est un peu quêteuse, mais il y a des traits assez vifs & qui pourront plaire.

*Fragment
d'une Lettre
sur la médiocrité de la
fortune des
Gens de Lettres.*

-- Je vous suis infiniment obligé de vos souhaits de bonne année. Entre tous ceux que vous me faites, quelques gracieux qu'ils soient, nul ne m'a tant touché que celui de l'augmentation de la finance. C'est en verité, Monsieur, ce qu'il y a en ce monde de plus solide, & ce Poëte avoit raison de dire :

*Il faut vivre, & la gloire a bien peu de vertu
Pour soutenir longtems une tête affamée.*

*Quand l'estomach est vuide & le corps abatu,
Qu'est-ce que les honneurs, qu'une vaine fumée?*

Le Chevalier d'Acilly a dit très joliment :

*Vous dites que des biens, l'être est le plus grand
bien ;*

*Si c'est-là vôtre avis, ce n'est point là le nôtre.
L'être fait qu'un homme est, l'argent fait qu'il
est bien ;*

Et je suis fort trompé si l'un ne vaut bien l'autre.

Tout cela est vrai, Monsieur, mais vous sçavez bien le proverbe des Italiens : *à Navè rotta ogni vento è contrario*, qu'à Navire brisé tout vent est contraire. Quand on est né pour être malheureux, cela ne finit point.

Dans les malheurs, il suffit qu'on commence ;

Ils suivent tous le même cours ;

Dès que l'on est dans la souffrance,

C'est pour longtems ou pour toujours.

Nous

Nous ne voyons point d'hommes de Lettres qui ayent été, ce qu'on appelle, dans le monde véritablement heureux. Je ne sache que *Senèque* le Philosophe, qui étoit extrêmement riche; il n'a pû lui-même dissimuler son opulence, & il s'en défend comme il peut, en disant qu'il ne cherche point à égaler les plus sages, mais à être meilleur que les plus mauvais. Tous les autres, au moins de ma connoissance, ont toujours volé terre-à-terre entre les deux extrémités de l'abondance & de l'indigence, mais beaucoup plus près de celle-ci que de l'autre.

Que faire à cela? c'est un égarement de la Fortune qui méprise tout ce qui brille, & qu'elle a, pour ainsi dire, sous sa main, pour aller chercher jusques dans la bouë des hommes indignes, à qui la nature plus prudente avoit donné la place qui leur convenoit. Elle se plaît à faire de telles gens, sa passion & son idôle, & à les élever à crédit. Ainsi les Prêtres de la *Chine*, à ce qu'on nous raconte, s'ils entrent dans la boutique d'un Sculpteur, y négligent toutes les Statuës de bel air, & qui avec de la grace & de la majesté, semblent avoir du mouvement & de la vie; ils n'y font choix que de celles qui sont l'ouvrage d'un cizeau grossier; & ces figures mal taillées, contrefaites, horribles, sont justement celles qu'ils emportent, pour en faire la divinité de leur País.

On diroit que la Fortune veut qu'il paroisse que ces favoris ne doivent leur élévation qu'à elle seule, & que rien autre n'a pû être ou l'artisan, ou le motif, ou l'occasion même de leur bonheur. C'est un desordre auquel on ne sauroit apporter du remede. Le Sage s'en est plaint il y a longtems, lorsqu'il a dit, *J'ai vu les Esclaves à cheval, & les Princes marcher à pied comme des Esclaves.* Mais
le

Le meilleur parti est de se consoler sur cela , à peu près comme le Poëte Linieres , qui disoit fort plaisamment.

*Si vois d'illustres Cavaliers
Avec Laquais , Carosses & Pages ;
Mais ils doivent leurs Equipages ,
Et je ne dois pas mes souliers.*

C'est de se rendre propres les nobles sentimens de ce fameux Personnage nommé *Abdalonyme* , qu'*Alexandre* tira du Jardin qu'il cultivoit pour le mettre sur le Trône , & à qui *Quinte-Curce* fait dire ces beaux mots : *Je prie les Dieux que je puisse porter la Couronne avec autant de force que j'ai suporté ma pauvreté. Ces bras ont fourni à mes desirs ; tandis que je n'ai rien eu , rien ne m'a manqué.*

Et effectivement, Monsieur , à juger sainement des choses , l'état le plus tranquile , & le plus heureux , est celui d'un honête médiocrité de biens , tel que le demandoit le Sage. Les Riches brillent dans le monde , mais ils sont comme les Corps celestes qui ont beaucoup d'éclat , & qui n'ont point de repos. *Les passions sont dans nous , dit un grand génie du dernier siècle , comme des furies endormies , & enchainées par la vertu , mais qui se reveillent au bruit de l'or. Elles commencent à crier importunément , & à se débattre contre leurs chaines , dès qu'elles sentent que l'on a dans les coffres de quoi les apaiser.*

Ce n'est pas que je fusse assez Philosophe pour refuser de grands biens , s'ils venoient d'eux-mêmes s'offrir à moi , & qu'il ne falût que se baïsser & en prendre. Je ne serois pas comme ce fou de Cynique , qui rebutant les graces d'*Alexandre* , se contenta de lui demander froidement de se retirer de devant son Soleil. Non , sans doute ; mais alors j'e voudrois selon la pensée de *Baccon* , que moi

argent ne fût que mon serviteur , & non point mon maître.

Il y a cependant bien de l'apparence que l'argent & moi, nous n'aurons jamais de démêlé ensemble pour l'établissement & la sûreté de nos droits ; aussi, Monsieur, je coupe tous les jours les ailes à mes desirs, qui seuls m'empêcheroient d'être tranquille. Je souhaite à la vérité un état plus heureux ; mais pour n'y être point attrapé, je ne souhaite que petitement ; je ne demande du bonheur qu'au rabais : ou pour mieux dire encore, je tâche de suivre le conseil que *Senèque* donnoit aux autres, & qu'il ne suivoit pas lui-même ; je règle mes besoins sur la nature, parce que c'est le moyen de n'être jamais pauvre, & je ne les règle point sur l'opinion, parce que je ne serois jamais riche. &c.

IV. ENIGME.

NE d'un homme adulateur, & pourtant légitime,
Fruit innocent d'un double crime ;
Fils à la fois d'un Berger & d'un Roi ,
Et cousu sous le Sac & sous le Diadème ,
Mon Pere en engendra grand nombre comme moi ,
Et je suis le cinquantième.
Tant d'Enfans ne pourroient être de même humeur ;
Mes Freres la plupart ont un air d'allegresse ,
J'en ai six comme moi toujours dans la tristesse ,
Et toujours dans le deuil ;
Mais des sept on me croit le plus considerable ,
Et l'on m'entend souvent gémir près du Cercueil ,
Crier merci pour les coupables.
Composé de soupirs & de gémissemens ,
En substance voila mon être ;
Mais reconcilier l'Esclave avec le Maître ,
C'est là l'unique objet de mes empressemens.

Pen-

Pensez-y donc , Lecteur ; il est dans la semaine

Un certain jour ,

Où bien des gens sentiroient moins de peine ;

Si j'étois une fois plus court.

Dans certains Tribunaux apaisant la Justice ,

Un Criminel qui veut rentrer dans son devoir ,

N'a souvent que moi pour supplice.

Le mot de celle du mois dernier est le *Mensonge*.

Carte du
Sacre du Roi
de France ,
par Mr.
Chevillard.

V. Mr. Chevillard le Pere, Historiographe de France , & Genealogiste du Roi , a dressé une Carte du Sacre de S. M. qui s'est fait à *Rheims* , avec une Addition qui doit y être collée en bordure , pour servir de monument , & perpetuer le souvenir de cette auguste Ceremonie. En voici la disposition. Les Armes du Roi sont dans le milieu , avec les ornemens Royaux , surmontez d'une Colombe qui tient en son bec la *Ste. Ampoule*. Au côté droit sont les Princes representans les anciens Ducs & Comtes , Pairs Seculiers ; & à gauche les Pairs & Comtes Ecclesiastiques ; & sous les Armes du Roi sont celles de l'Archevêque de *Rheims* consacrant , qui est à côté des Evêques d'*Amiens* & de *Soissons* , Diacre & Sous-Diacre , proche desquels sont placez les Cardinaux de *Roban* GrandAumônier de France , & le Cardinal du Bois Principal Ministre d'Etat Au dessous sont les Grands Officiers de la Couronne, representans les Marechaux de France , qui ont porté les honneurs ; les Seigneurs qui ont porté les offrandes , & ceux qui ont été chercher la *Ste. Ampoule* , & qui ont servi d'otages. Au bas est placé au milieu , le Prince Charles de *Lorraine* , Grand Ecuyer , qui a porté la queue du Manteau Royal , & qui est acosté à droite des deux Capitaines des Gardes du Corps ; le premier pour la Garde Ecossoise , & le second celui de quartier.

A gauche sont les Colonels des Gardes *Françoises*, les Capitaines des cent *Suisses* du Roi. Au dessous sont placez le Grand Maître des Cérémonies. Toute cette Carte est couverte du grand Manteau Royal, sommé de la Couronne de *Charles-Magne*,

L'Addition est disposée de la manière suivante. Au haut il y a pour titre : *Sacre du Roi LOUIS XV. représenté en Armoiries suivant l'ancien usage d'élever nos Rois sur le Pavois à leur intronisation.* Aux deux côtés sont deux Cartouches remplies d'un Discours qui explique l'idée de l'Auteur. A la tête dans le milieu sont les Armes de la Province de *Champagne*, celles de la Ville de *Rheims*, de l'Archevêché, du Chapitre & de l'Université. Au dessous, les Armes de l'Abbaye de *St. Remi*, dépositaire de la *Ste. Ampoule*, accompagnée des Armes des quatre Barons de cette Abbaye, entourées d'un Cordon noir, d'où pend la Croix de l'Ordre de la *Ste. Ampoule*, portée par les Barons. Aux deux côtés sont placez le Prince de *Rohan* Gouverneur de la Province, & le Comte de *Grand-pré* Lieutenant Général. Dans les intervalles entre les Cartouches, sont placez sur deux branches d'olivier 24. Ecuillons des Armes de la Ville de *Rheims*, au dessus desquels est la devise de la Ville, *Dieu en soit Garde.* Ces Ecuillons sont ceux des Magistrats & principaux Officiers de *Rheims*, qui ont rendu leurs respects au Roi, à la tête desquels étoit le Gouverneur de la Province, qui presenta les Clefs de la Ville à S. M. avec le Lieutenant General, lesquels Officiers ont aussi servi au Festin Royal. Sous ces représentations sont places Madame la Duchesse de *Lorraine*, les Princes & Princesses ses Enfants, les Princes Etrangers, les Ambassadeurs & leurs Introduteurs, qui ont assisté à cette Cérémonie; les Ducs, Pairs, & Marechaux
de

de France, qui y ont assisté sans fonction.

Sur les deux Colonnes qui accostent la première feüille imprimée, sont les quatre Evêques qui ont chanté les *Litanies*, après lesquels sont les deux Chanoines nommez par le Chapitre, pour assister l'Archevêque de *Rheims* dans les fonctions: & ensuite le Doyen qui a complimenté le Roi au nom du Chapitre. Le Chantre & Sous-Chantre sont aussi de suite, après quoi sont les Chanoines qui ont assisté à la Messe solennelle, le Recteur & le Chancelier de l'Université: ensuite l'Evêque de *Metz* premier Aumônier du Roi, le Maître de la Chapelle & de l'Oratoire, le Confesseur & six Aumôniers de S. M.; & comme ces deux colonnes aprochent le plus près du Roi, des Princes assistans & representans, & des Grands Officiers de la Couronne, on y a placé tous ceux qui assistent ordinairement, & qui se trouvent le plus près de S. M.: savoir, le Gouverneur & Sous-Gouverneur du Roi, les premiers Gentilshommes de la Chambre, Gardes de la Manche, Herauts d'Armes, avec leurs armes & habits de ceremonie.

Au bas de la Carte imprimée sont les quatre rangs d'Armoiries. Dans le premier sont placées celles des Cardinaux, Archevêques, Evêques, & Agens du Clergé qui ont assisté au Sacre, sans avoir de fonctions: ensuite celles des Officiers des Gardes du Corps, & des cent *Suisses*, du Colonel du Regiment des Gardes *Suisses*. Puis celles du premier Ecuyer, du Capitaine des Gardes de la Porte, du Grand Prévôt, & du Grand Marechal des Logis. Ces Armoiries sont suivies de celles des Secretaires d'Etat, des Conseillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes, & des Secretaires du Roi, qui ont assisté au Sacre par ordre de S. M. Enfin viennent celles du Grand Pannetier, & du Grand Echançon, du Grand Ecuyer Tranchant, du pre-

des Princes &c. Juin 1723. 409
mier Maître d'Hôtel, & du Maître d'Hôtel ordinaire, avec les marques des ornemens qui distinguent chacun de ces Officiers.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E** *Espagne. Madrid.* Il ne s'est rien passé ici de fort remarquable pendant la Semaine Sainte. La Cour s'est tenuë tout ce tems au *Buen-Retiro*, & a assisté régulièrement aux exercices de piété que l'Eglise a coutume de pratiquer. Le 27. veille de *Pâques*, la Fille du Marquis de *Suoca*, Gentilhomme de la Chambre, & premier Ecuyer du Prince des *Asturies*, prit l'habit de Religieuse dans le Couvent de l'*Incarnation*, & cette Ceremonie se fit en presence du Prince & de la Princesse Regnante; le Prince & la Princesse des *Asturies* s'y trouverent aussi, avec les Infants. Plusieurs places de Lieutenans Colonels, de Majors, & de Capitaines, qui étoient vacantes dans les Regimens de Cavalerie, d'Infanterie & de Dragons, ont été remplies, & le Gouvernement de *St. Philippe* a été donné au Brigadier Don Pierre Pezez d'Orduna. Le Duc de Naxera a été élevé à la Dignité de Grand d'*Espagne* de la premiere Classe, & se couvrit le 20. à la Cour pour la premiere fois. Ce fut le Duc d'*Arcos* qui lui servit de Parain. Le 31. la Cour fut fort nombreuse au *Buen-Retiro*, à cause de l'Anniversaire de la Naissance de l'Infante-Reine de *France*, qui entra ce jour-là dans sa cinquième année.

II.

II. Le Prince & la Princesse Regnante partirent le premier Avril de *Buen-Retiro*, avec une nombreuse suite de Seigneurs & Dames, pour aller à *Aranjuez*, Maison Royale située entre *Madrid* & *Toledo*. Le Prince des *Asturies* & les Infants s'y étoient déjà rendus dès la veille, & le séjour qu'elle y fera, fera, dit-on, de six semaines. Le 8. il s'y tint un grand Conseil, sur un nouveau Mémoire que le Colonel Stanhope, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*, a présenté, mais dont on ignore le contenu. On a reçu des Lettres de *Rome* du Cardinal Aquaviva, par lesquelles ce Prélat donne avis que le Pape paroît résolu de ne pas souffrir que l'Investiture accordée par l'Empereur à l'Infant Don Carlos pour les Etats de *Parme* & de *Plaisance*, ait lieu, prétendant que ces Fiefs sont mouvans & relevans du St. Siege. On espere cependant que cette affaire s'ajustera; on dit même que S. S. a depuis fait dresser un Acte, qui a été remis à cette Eminence, par lequel Elle confirme ladite Investiture de l'Empereur, en faveur de l'Infant d'*Espagne*, dans la persuasion que la Cour de *Rome* saura bien faire valoir cette Pièce en tems & lieu, & qu'elle sera suffisante pour conserver son droit prétendu sur ces Duchez. Le Marquis de *Silva-Real*, Majordôme de la Reine Mere, a été fait premier Gentilhomme de la Chambre du Prince Regnant, & a été honoré de la Clef d'or. Le Chevalier d'*Orleans*, qui a conduit ici Mademoiselle de Beaujolois, est parti pour retourner à la Cour de *France*. Le Prince Galitzin est arrivé au contraire en cette Ville pour y résider en qualité d'Ambassadeur du Czar. Son Exc. est déjà entrée en conférence avec les Ministres sur quelques Articles de sa Commission, qui est tenuë fort secrette.

III. Le Détachement qui devoit passer à *Ceuta*, a reçu contre-ordre, & viendra camper aux environs d'*Aranjuez*, où l'on construira un Fort qui sera attaqué & défendu par ces Troupes, pour instruire le Prince & les Infans dans l'Art Militaire. On travaille en divers Ports de ce Royaume, à l'équipement d'une Escadre de 12. à 15. Vaisseaux de Guerre, destinée pour la *Méditerranée*, & qui doit se mettre en Mer au commencement de Mai: la Cour a fait toucher à Mr. Mari les fonds nécessaires pour cet armement. Avant de passer en *Italie*, elle touchera, dit-on, à *Barcelonne*, pour y prendre quelques autres Vaisseaux qui doivent servir au transport des Troupes, & ensuite elle ira relâcher à *Genes*, où l'on a fait de grosses remises d'argent, pour lui fournir des vivres en cas qu'elle en ait besoin. Les Officiers qui étoient absens de leur Garnison, ont reçu ordre de joindre, & quelques Regimens sont actuellement en marche du côté de *Malaga*. Ces différens mouvemens sont, dit-on, les effets des irresolutions de cette Cour, sur le parti qu'elle doit prendre par raport à l'Investiture que l'Empereur a accordé à l'Infant Don Carlos, conformément au Traité de la *Quadruple Alliance*, & dont l'Acte a été envoyé depuis peu ici, par ordre de S. M. Imp. ; On assure que le Prince Regnant & le Ministère n'en sont pas contens, & ce qui confirme cette opinion, est que le Congrès de *Cambrai* reste toujours dans l'inaction, & que la Protestation que le Pape a fait faire contre ladite Investiture, a été reçue. Mais ce ne sont que de simples conjectures, sur lesquelles on ne doit faire de fond, qu'autant que l'événement les justifiera.

IV. *Ceuta*. On a appris que depuis la dernière sortie que la Garnison a faite sur les Mores, ces Infideles

Infideles se sont beaucoup ralanti, & n'ont presque plus poussé leurs aproches; qu'ils faisoient même état de décamper bientôt, pour aller faire la recolte de leurs grains; & c'est ce qui a fait contremander les Troupes qui étoient destinées pour aller renforcer la Garnison de cette Place. Le Gouverneur a aussi assuré par écrit qu'il n'avoit aucunement besoin de ce renfort, & qu'il se trouvoit en état de faire échouer tous leurs desseins. On va envoyer l'argent nécessaire pour payer ce qui est dû d'arriagés aux Troupes, & les Ouvriers employez aux Ouvrages, dont on augmente les Fortifications.

V. *Cadix*. Les Negocians Espagnols interezés dans les Gallions revenus dernièrement de l'*Amerique*, ont fait present de 35000. Pistoles à Mademoiselle de Beaujolois, future Epouse de l'Infant Don Carlos: on s'attend bien que les Negocians François suivront cette exemple. Cependant la distribution de l'argent monnoyé aporé sur cette Flotte, se fait fort lentement, on n'a pas encore commencé celle des autres Effets & Marchandises, & l'or & l'argent en barres & en lingots a été transporté à l'Hôtel des Monnoyes de *Seville*, pour être convertis en Espèces marquées au Coin d'*Espagne*. L'argent débarqué à *Ponte-Vedro* de dessus l'*Amirant*, doit être aporé à *Cadix* pour la fin du mois, & les deux Vaisseaux qui passerent aux Indes l'année derniere, sous le Commandement de l'Amiral Chacon, y sont attendu pour le commencement de Juin au plûtard. La Flottille destinée pour *Vera-Cruz* est prête à recevoir les Effets que l'on voudra y embarquer, & son départ est aussi fixé au même-tems. Suivant des Lettres de *Cartagene*, les Peres Trinitaires qui y sont revenus d'*Afrique* ont ramanez envi-

des Princes &c. Juin 1723. 413
ron 500. Esclaves Chrétiens, qu'ils ont racheté dans ce Pais.

VI. *Gibraltar.* Le Commerce est tout-à-fait libre entre le Port de cette Ville & la *Barbarie* ; on a placé un Bâtiment Anglois à l'embouchure du Môle, qui visite tous les Vaisseaux qui se présentent pour y entrer, & examine leurs Documents. Il ne paroît aucun Corsaire de *Barbarie* sur ces Côtes depuis quelque tems, mais la belle saison pourra bien les ramener.

VII. *Portugal,* On décharge à force la Flotte revenuë en dernier lieu de *Rio-de-Jennero*, & le départ des 3. Vaisseaux pour *Goa*, de ceux pour *Fernambuc*, & pour la Baye de *Tous les Saints*, est toujours fixé au 10. Avril. Le 31. Mars on fit même prendre les devans à un Bâtiment d'avis pour ces Pais. Le Roi a accordé au Sr. Manuel de Crasto Guymatins un Octroi pour introduire de la Bierre dans le Royaume, & l'échanger pour du vin ; ce sont des Negocians Hollandois qui feront ce Commerce, & avec lesquels il s'est associé, du consentement de S. M. Quelques Conseillers de la Cour de Justice d'*O-Porto* accusés de malversations, ont été déposés, & le Corregidor déclaré incapable d'exercer à l'avenir aucunes Charges. La Reine a eu quelques indices de grosses.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le 21. Mars, jour de *Pâques fleuries*, le Sacré College tint Chapelle publique au *Quirinal*, & y assista à la Messe qui
D d fut

Ce qui s'est
passé à Rome
pendant la
Semaine
Sainte.

fut célébrée par le Cardinal George Spinola. Cette Eminence fit aussi la bénédiction & la distribution des Rameaux aux Cardinaux, & à quantité d'Etrangers de distinction, qui se trouverent à cette Ceremonie, & qui assisterent à la Procèsion qui se fit ensuite dans la Salle Royale. Le 22. S. S. entendit dans sa Chapelle le Sermon que le Pere Barberin Capucin, & Prédicateur Apostolique, prêcha sur la *Passion*, l'après-midi Elle donna Audience au Comte Gubernatis, Ministre du Roi de *Sardaigne*, qui lui notifia la Naissance du jeune Duc d'Aost, & la mort de la Princesse de *Piémont*, & le même jour le Prince de Wirtemberg, qui a embrassé la Religion Catholique Romaine, fut admis pour la première fois à l'honneur de lui baiser les pieds. Le Jeudi 25. le St. Pere se rendit en Carosse au *Vatican*, & se reposa dans son Appartement jusqu'à ce que l'Office fut fini: il entra alors par la Sacristie dans la Chapelle de *Sixte V.*, & porta processionnellement le *Venerable* dans la Chapelle *Pauline*. S'étant ensuite placé sur la Loge qui regarde la grande Place devant la Basilique *S. Pierre*, il y reçut l'adoration des Cardinaux, & donna la Bénédiction au peuple au bruit des décharges du Canon du Château *St. Ange*, après qu'on eut fait lecture, selon la coutume de la Bulle *in Cœna Domini*, & fulminé l'excommunication ordinaire contre les Heretiques. Cette ceremonie achevée, S. S. alla dans la Salle Ducale, où Elle lava les pieds à 12. pauvres Prêtres, les servit à table, & retourna l'après-midi au *Quirinal*. Le jour de *Pâques* le Sacré College tint encore Chapelle au Palais, le Pape ne s'y trouva pas, mais étant monté sur sa Loge, il donna la bénédiction à une foule de peuple qui s'étoit renduë dans la Place: il en donna aussi une particu-

particuliere au Chevalier de St. George, & à la Princesse son Epouse, qui étoient placez à une des fenêtres du Palais de la *Sacrée Consulte*. S. S. passa ensuite dans la Salle des *Paremens*, où Elle fut complimentée sur les Fêtes au nom du Sacré College, par la Cardinal del Giudici, à la place du Cardinal Tanara, Doyen, qui est toujours indisposé & très-infirmes.

II. Le Prince Theodore de *Baviere*, Evêque de *Ratisbonne*, est arrivé ici de *Sienne incognito*, sous le nom de Comte d'*Ochtembourg*, & a pris son logement dans un Palais situé à la Place *St. Marc*, rive à *Rome*, que l'Abbé Scarlati, Ministre de l'Electeur de *Baviere* son Pere, lui avoit fait préparer. Quoique S. A. eut déclaré qu'elle ne vouloit recevoir aucunes visites, la Noblesse Romaine n'a pas laissé de lui aller faire ses complimens, & elle a aussi reçu ceux du Sacré College. Elle a assisté à toutes les fonctions de la Semaine Sainte, & a vû les ceremonies qui se pratiquent à *Rome* pendant ce tems. Le 29. & le 30. ce Prince donna le soir un très-beau Concert dans son Hôtel aux Cardinaux Origo & Peireira, & à plusieurs autres personnes de distinction des deux Sexes; le lendemain il eut une Audience particuliere de S. S., à laquelle il fut introduit sous le titre d'Abbé, pour éviter le ceremonial, & l'après-midi S. A. alla rendre visite aux Cardinaux Tanara, Cinfuegos, & Conti. Ce dernier, qui eut le mois passé une attaque d'apoplexie, se rétabli de jour en jour, & commence à se bien porter. Le Prince de *Wirtemberg*, dont nous avons parlé à l'Article précédent, a pris son Audience de congé du St. Pere, & est sur son départ pour *Vienne*, d'où il passera en *Silesie*. On dit que le Fils aîné du Prince *Borghese* s'est aussi retiré en cette Cour, fort mécontent de ce que la Fa-

Obelisque
de la Place du
Vatican em-
belli.

mille lui refuse son consentement pour épouser la Fille du feu Grand Connétable Colonna. Les magnifiques ornemens, dont le Cardinal Albani a fait embellir l'Obelisque qui est à la Place du Vatican, sont achevez & perfectionnez; on y travailloit il y a longtems, & ce n'est que depuis environ un mois qu'il est découvert & exposé à la vûe avec tous ces nouveaux embellissemens: Ils consistent en un grand Aigle de metal de la hauteur de 8. paumes, travaillé en quarré à chacune des 4. faces dudit Obelisque, faisant allusion aux Armes du Pontife Regnant; chacun de ces Aigles tient ses griffes sur un Feston fait de gros feuillage de metal, ayant au milieu une Rose; chaque Feston est de la longueur de 14. paumes; ils se tiennent les uns avec les autres par des rubans de même metal, & sont soutenus tout à l'entour par une Vigne avec ses raisins aussi de metal. Outre cela, tout l'Obelisque est très-poli, & comme renouvelé, particulièrement les 14. gros Lions qui le soutiennent. Au pied de cet Obelisque on a fait une Balustade de Marbre très-fin, avec des colonnes de Marbre Oriental tout à l'entour, plantées sur un tres-beau pavé d'environ 500. paumes de circuit, & fait en forme de Pavillon.

III. On a choisi les trois Conservateurs de cette Ville, qui doivent servir pendant les mois d'Avril, Mai, & Juin: ce sont le Comte François Carpegna, Mr. François d'Asie, & le Marquis Patricii. Mr. Ricci a en même-tems été déclaré Prieur. Le 2. Avril le Pere Joseph Garzia Espagnol, & General des Mineurs de l'Observance de *St. François*, arriva ici de *Madrid*, pour faire l'ouverture du Chapitre general de cet Ordre, qui n'a pû se tenir depuis plusieurs années, à cause de la Guerre: il a été parfaitement bien reçu du Pape, & a

commen-

commencé à faire ses visites au Sacré College. Le Pape va S. S. a déclaré qu'Elle iroit à la fin de ce mois à *Catenna*.
passer quelque tems à *Catenna*, sur quoi le Duc de Poli y est allé faire les dispositions nécessaires pour sa réception, & ce Seigneur fait travailler en diligence à des habits neufs, pour 100. Soldats qui monteront la Garde à cette Maison, pendant le séjour qu'y fera le St. Pere. Mr. del Giudici, Grand Maître d'Hôtel, & Mr. George Colonna, Grand Fourrier de la Cour, sont partis pour aller préparer les logemens, & les personnes qui seront de la suite, sont déjà nommées, de même que les Officiers qui doivent servir. L'on a aussi choisi 14. hommes par Compagnie des Cuirassiers & des Chevaux Legers, pour la garde & l'escorte. Le Chevalier de St. George & la Princesse son Epouse, vont passer la belle saison à *Albano*, & le 6. ce Prince eut Audience de S. S. dans son Appartement, où il fut introduit par l'Escalier secret. Le même jour le Cardinal Paulucci fit la cérémonie de sacrer dans l'Eglise de la *Minerve*, le Pere Fra-Paolo Marie de Duca, Evêque de *Castellane-ta*, Ville située dans le Royaume de *Naples*. Le Pape a disposé de l'Evêché vacant de *Reggio* dans le *Modenois*, en faveur de l'Abbé Louis Fani, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de *Modene*.

Le Chevalier de St. George à *Albano*.

IV. On a porté à *Frascati* les Armes du Pape que le Duc de Poli a fait faire en Marbre, pour être posées sur la grande Porte de *Villa-Conti*, avec une Inscription en lettres d'or, qui marque que ce Duc a fait present au Pape Regnant de cette Maison de plaisir. Le 4. Sa Sainteté tint Chapelle publique dans l'Eglise de la *Minerve* avec le Sacré College, à l'occasion de la Fête de l'*Annonciation de la Vierge*, qui avoit été transférée à ce jour: le Cardinal Belluga y officia, & S.

S. assista ensuite à la cérémonie de la distribution des aumones, qui se fait tous les ans à pareil jour par les Membres de la Confraternité, pour marier un nombre de pauvres filles. Le 5. l'Abbé Tencin, Ministre de *France*, eut une longue Audience du Pape, & le 9. S. S. en donna une au Cardinal Aquaviva. Le Prince de Bavière est toujours en cette Ville, & la Noblesse Romaine lui fournit tous les plaisirs qui peuvent lui rendre ce séjour agréable: il va, dit-on, voyager dans le Royaume de *Naples*, après qu'il aura demeuré encore ici quelque tems.

V. Il y eut le 10. Examen d'Evêque, & le 12. le Pape tint Consistoire secret. Après avoir donné Audience aux Cardinaux, S. S. proposa l'Evêché d'*Osma* en *Espagne* pour Don Hiacinte Daladori, & celui d'*Almeria* dans le même Royaume pour Don Joseph Pareito General de l'Ordre des Mathurins. Le Cardinal Cinfuegos proposa aussi au nom de l'Empereur l'Archevêché de *Salerne* pour Mr. Paul de Villana Pettez, Archevêque de *Brindisi* dans le Royaume de *Naples*; & le Cardinal Ottoboni, plusieurs Abbayes & autres Benefices vacans dans le Royaume de *France*. Le Prince de *Bavière* vit cette fonction d'une petite fenêtre peu éloignée du Trône, où il se tenoit avec l'Abbé Scarlati, & un de ses Officiers. S. A. a achevée ses visites au Sacré College, mais elle s'est civilement excusé de recevoir celles des Cardinaux, sur ce qu'elle veut garder l'*incognito*. Le Cardinal Cinfuegos a notifié de la part de l'Empereur au Cardinal Barbarin, que S. M. Imp. avoit fait mettre en sequestre tous les Fiefs que sa Maison possédoit dans le Royaume de *Naples*, & ordonné que les revenus de ces Fiefs seroient mis en fond au profit de la Fille du feu Prince de *Palestrine*; attendu que

S. Em. a remis le Collier de l'Ordre de la Toison d'or du feu Prince son Frere, entre les mains du Cardinal Aquaviva, au lieu de le remettre au Cardinal Cinfuegos, Ministre de S. M. Imp. Le 16. l'Ambassadeur de Portugal eut Audience du Pape au *Quirinal*, où il se rendit avec une train & des livrées des plus magnifiques. Le Prince Caferte Gaetani a pris congé de S. S. , & va partir pour la Cour de Vienne,

VI. Sur les pressantes instances du Résident du Grand Maître en cette Cour, le Pape a donné des ordres pour faire incessamment équiper ses Galeres, & les faire partir pour *Malthe*. On fait en même-tems défilér vers *Civita-Vechia*, les soldats destinez à les monter. Les Chevaliers qui sont ici, devoient se rendre au plutôt dans cette Isle, sur ce qu'il y a plus d'aparence que jamais, que les Turcs ont quelque dessein de l'attaquer, & on apprend que le Grand Maître a nommé le Bailli Gedun, Allemand de nation, pour venir résider ici en qualité de son Ambassadeur. La Regence de *Luques* a fait demander au Pape Mr. Griniggi, pour remplir le Siege Episcopal de leur Ville, mais les Habitans de *Rieti*, dont il dirige l'Eglise, ont présenté Requête à S. S. , pour la supplier de ne les pas priver d'un si bon Pasteur, & de le laisser dans leur Ville. Il arrive journellement de toutes les parties de l'Europe des Religieux Mineurs Observantins de *St. François*, pour se trouver au Chapitre general de leur Ordre, qui va se tenir dans le grand Couvent d'*Ara-Cœli*.

VII. On assure que le Pape ne fera aucune Promotion de Cardinaux, que ses differends avec les Cours de *Portugal* & de *Turin* ne soient ajustez. Le Patriarche *Mezabarba*, qui est parti de *Portugal*, est toujours attendu à *Rome*, & il a laissé à

Lisbonne

Lisbonne le corps du feu Cardinal de Tournon , pour être transporté ici lors que l'on trouvera une occasion favorable de l'embarquer. On dit que S. M. Portugaise a donné à ce Prélat trois lingets d'or de la valeur de 3100. écus Romains, pour les frais de son voyage. On a reçu avis que deux Galeres & six Bârimens Napolitains, chargés de Troupes & de provisions pour *Porto-Hercule*, ont été obligé par le mauvais tems de relâcher à *Nettuno*. La Princeſſe, veuve Davellino, est passée par cette Ville avec le Prince son Fils, allant de *Naples* à *Milan*. Mr. Capello, Ambassadeur de *Venise*, qui vient relever en cette Cour Mr. Cornaro, est attendu de moment à autre.

VIII. *Naples*. Le fameux Jurisconsulte Picaro Gianone, amis au jour son Histoire Civile de ce Royaume en 4. vol. On attendoit cet Ouvrage avec beaucoup d'impatience, mais comme il a été imprimé sans l'Aprobation ordinaire Ecclésiastique, & qu'il y a des endroits sur la matiere des Benefices dont la Cour de *Rome* est offensée, le Nonce du Pape en a demandé la suppression, ou tout au moins que la distribution des exemplaires soit suspendue jusqu'à ce qu'on en ait écrit à la Cour de *Vienne*. Les Corsaires de *Barbarie* recommencent à se faire voir dans ces Mers, & dans celles de *Sicile*.

X. Le Cardinal d'Althan, Viceroi de ce Royaume a assisté à toutes les fonctions de la Semaine Sainte & des Fêtes de *Pâques* dans la Chapelle du Palais, & le 2. Avril il alla en cérémonie entendre les Vêpres dans l'Eglise des Peres Minimes, qui y celebrent la Fête de *St. François de Paule* leur Fondateur. Le 8. S. Em. partit en poste pour *Pozzuolo*, où s'étant embarqué sur sa Gondole, elle alla à *Baya* visiter les Vaisseaux de Guerre le *St. Charles*, & la *Ste. Barbe*, que l'on

équipe dans ce Port, pour aller au devant de plusieurs Navires que l'on charge actuellement à *Fiume* pour *Lisbonne*, sur le compte de la Compagnie Imperiale du *Levant*. L'après-midi S. Em. retourna à *Pozzuolo*, où elle fit la revûe des Troupes de Marine qui doivent s'embarquer sur lesdits Vaisseaux, & revint le même soir à *Naples*. Le Gouvernement a permis au Grand Maître la traite de 30. mille bariques de vin qui doivent être transportées à *Malthe* pour les besoins de cette Ile. La Charge de Conseillier du Conseil Royal vacante par la Promotion de Mr. Louis Paterni à celle d'Avocat Fiscal, a été donnée par l'Empereur à Don François Lanario, Secrétaire du Royaume. Le Comte de Conversano & le Marquis de Francavilla ont été mis aux arrêts dans leurs Maisons, jusqu'à ce que le differend qu'ils ont eu au sujet des Limites de leurs Fiefs ait été accommodé. Leurs plus proches parens ont aussi reçu ordre de se tenir chez eux pour prévenir & empêcher les voyes de fait.

X. *Malthe*. Les Chevaliers se rendent de toutes parts à *Malthe*, où l'on se prépare à une vigoureuse défense. On y a des vivres & des Munitions abondamment, & des Troupes suffisamment pour disputer longtems le terrain. On mande que le Roi de *Portugal* a fait sçavoir au Grand Maître qu'il lui donnera de l'argent à la place des Vaisseaux & des Troupes qu'il demandoit à Sa Majesté; & que le secours que l'Espagne s'est engagée de fournir, sera prêt dans peu. Une personne de Confiance qui avoit été envoyée à *Constantinople*, pour observer les mouvemens des Turcs, étant retournée à *Malthe* dès le 15. du mois de Mars dernier, a fait rapport qu'à son départ les Sulmans, les Galeres, & les Galjottes du Grand Seigneur

gneur étoient sur le point d'apareiller pour se mettre en Mer. Sur cela le grand Maître tint aussitôt un grand Conseil de Guerre , à l'issuë duquel il fit embarquer tout son monde sur les Bâtimens de la Religion , avec défense à toutes sortes de personnes de sortir du Port , sans sa permission. On dépêcha en même tems un exprès au Viceroi de *Sicile* , pour lui demander quelques secours dont on avoit besoin , & lui faire part des avis que l'on avoit reçus. On est fort alerte dans ces Pais & très-attentifs aux mouvemens des Turcs. Comme le projet que la *Porte* a formé , a été tenu jusqu'à présent fort secret , on s'attend qu'à l'ap proche de la belle saison on sera pleinement informé de ses desseins par les démarches qu'elle fera faire à sa Flotte.

XI. *Venise*. Quoique la *Porte* ait fait réitérer ses assurances qu'elle persisteroit dans la résolution d'observer religieusement la dernière Paix conclüe avec la République , on n'est pas ici sans inquiétude , & on y fait les mêmes dispositions que si on étoit à la veille d'une Guerre. On fait partir de frequens Convois pour les Isles de *Zante* & de *Corfou* , où le General Schuylenbourg doit se rendre incessamment ; cinq Vaisseaux de Guerre des onze que l'on prépare à l' Arsenal , devant être prêts à mettre en Mer pour ce tems-là. On a reçu de grosses remises d'argent des Villes de *Terre Ferme* , pour subvenir aux dépenses que l'on est obligé de faire pour la sûreté de cet Etat , & les Regimens & les Compagnies qui ont été levez depuis peu sont arrivez ici , & prêts à s'embarquer pour ce Pais. Le 12. on fit la Revüe de ces Troupes , qui montent à près de 3000. hommes.

XII. On fait des prières pour obtenir du Ciel de la pluie : la sécheresse étant si grande en ce

Païs, que les sources d'eau vive sont taries en plusieurs endroits, & les fruits de la terre presque désechez. Le Noble Capello est parti pour son Ambassade de Rome, & Mr. Auguste Baldi a été élu par le grand Conseil Provediteur de *Provèze*. Le 19. le Chevalier Jean Priuli fit en cette Ville son Entrée publique, & prit possession de la Dignité de Procurateur de *St. Marc*, à laquelle il a été nouvellement élevé, & le même jour le General Schuylembourg partit pour Rome, d'où il se rendra à *Otrante* pour s'embarquer, & de là à *Corfou*. On fait les préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la Foire du l'*Acension*; il se trouve déjà ici plusieurs personnes de distinction pour la voir, & le Prince & la Princesse de *Modena* y sont attendus. Quantité de Negocians sont allés à celle de *Reggio*, dont l'ouverture a été annoncée par des Affiches. On mande de *Zantes* qu'on y a senti quelques secourfes du tremblement de terre, mais qui n'ont pas été violentes.

XIII. *Genes*. Le Vaisseau de Guerre Maltois, qui étoit ici, en est parti pour retourner à *Malthe* avec plusieurs Chevaliers qui se sont embarquez, & une grosse somme d'argent. On a refusé l'entrée du Port à quelques Bâtimens qui venoient du *Ponent*, parce qu'ils avoient été reçus à *Monaco*, sans faire quarantaine. Les Vaisseaux qui viendront désormais de *Livourne* à *Genes*, en seront dispensés, mais on va prendre les mesures convenables à l'égard des Marchandises du *Levant*, dont ils seront charges. Les Barieres vont être levées dans toute l'étendue de cet Etat, & le Commerce rétabli avec la *France*. On a eu avis que le Gouverneur de *Ville-Franche* a reçu ordre de la Cour de *Turin* d'y faire embarquer quelques Troupes pour la *Sardaigne*, que l'on craint qui ne soit

in-

intulée par les Turcs. Les Corsaires de *Barbarie* recommencent à paroître dans ces Mers.

XIV. *Livourne*. Les differends survenus entre la *Toscane* & l'Etat de Genes pour l'entrée des Bâtimens dans le Port de cette Ville, ont été ajustez, & les défenses ont été levées, dans l'esperance que les Genoïis en feront autant de leur part. Quelques Lettres de *Malthe* portent que le Grand Maître se tient sûr ses gardes, à cause de quelques avis qu'il a reçu que des Vaisseaux de Guerre Turcs étoient arrivez à *Napoli de Romanie*, & que les Galeres Maltoïses étoient allées en course avec deux Vaisseaux de Guerre. Un Corsaire de *Barbarie* ayant débarqué près de *Monte-Cercelli*, une partie de son Equipage, y a fait dix esclaves, après quoi il s'est retiré.

XV. *Florence*. La Cour quitta le 30. Mars le détail qu'elle avoit pris pour la mort de Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans. On travaille à *Pise* à mettre les Galeres du Grand Duc en état, pour être envoyées au secours de l'Isle de *Malthe*, & on assure que S. A. R. a promis un secours considerable en argent au Grand Maître pour l'aider à soutenir la Guerre contre les Turcs. On va renforcer la Garnison de *Gomospoli*, Capitale de l'Isle d'*Elbe*, & celle de *Porto-Ferajo*, à cause des frequens débarquemens que les Espagnols font à *Portolongone*. Comme le Prince de *Piombino* a reçu Garnison de cette Nation dans sa Place qui est voisine d'*Orbitello*, & qu'elle peut incommoder, on est fort attentif aux démarches de ce Prince, dans la crainte qu'il ne favorise quelque irruption de la part des Espagnols. L'Envoyé du Bey de *Tunis*, qui vient de la Cour de la *Grande Bretagne*, est arrivé ici, & eut le premier Avril Audience du Grand Duc. Le Marquis

Corcini a pris possession de la Charge de Grand Ecuyer, & celle de Provediteur de Porto Ferajo a été donnée à l'Ingenieur Fey, qui est actuellement en France.

XVI. L'Empereur & le Roi de la Grande Bretagne ont, dit-on, fait assurer S. A. R. qu'ils s'opposeroient de toutes leurs forces aux entreprises que quelques Puissances pourroient faire pour troubler le repos de ses Etats, & violer les engagements contractez à ce sujet. Le 11. il arriva ici un Exprés de la Cour de France, dont les dépêches furent d'abord luës par deux Ministres d'Etat. Le lendemain il y eut Conseil extraordinaire, à l'issuë duquel on dépêcha deux Courriers, l'un à la Cour de Vienne, & l'autre à celle de Rome. Le Grand Duc a promis deux Galeres aux Venitiens en cas de rupture avec les Turcs, & Mr. le Nonce, qui étoit allé faire un tour à Pise, est revenu ici; mais depuis il est parti pour aller assister au Chapitre General des Camaldules, qui doit se tenir à Rome. Le Marquis Ridolfi a envoyé à l'Empereur une parrie de ses belles peintures, dont il a un Cabinet le plus riche & le plus curieux de toute l'Italie.

XVII. Milan. On mande que la Regence du Milanез s'est excusée sur son impuissance d'accorder le don gratuit qu'on lui avoit demandé pour le voyage de l'Empereur à Prague; mais qu'on alloit imposer une taxe de six pour cent sur tous les revenus des Sujets de cet Etat, & retirer à la Trésorerie 100000. Risdales provenans des Lombards. Le General Comte de Stampa a été fait par S. M. Imp. Gouverneur de Tortone, & le General Tattenbach a obtenu le Gouvernement de Gaeta dans le Royaume de Naples. On assure toujours qu'un Corps de 8000. Bavaois doit venir dans le Man-

zoïan , & qu'on va envoyer d'ici quatre Regimens de Troupes Imperiales dans l'Etat Ecclesiastique pour le mettre à couvert de toute invasion de la part des Turcs. Mr. Mezabarba, qui vient de la Chine & en dernier lieu de *Lisbonne*, est passé par cette Ville, & continuë son voyage de *Rome*.

XVIII. La mortalité parmi le Betail augmenté dans le *Trentin*, & l'on employe les moyens les plus convenables pour que le mal ne se communique dans le *Milanez*. L'Empereur a, dit-on, envoyé des ordres au Viceroi de *Naples* de bien pourvoir *Otrante* de toutes choses, comme étant une Place qui importe extrêmement à la sureté de l'*Italie*. Le Viceroi de *Sicile* est aussi averti de se bien tenir sur ses gardes, & d'accorder au Grand Maître de Malthe tous les secours dont il pourra avoir besoin.

XIX. *Turin*. Le Corps de la feu Princesse de *Piémont*, après avoir été exposé pendant un jour sur un Lit de parade dans le Palais, fut porté le 15. Mars dans l'Eglise Cathedrale, & inhumé avec beaucoup de pompe dans le Tombeau Royal. Cette Princesse n'étoit âgée que de 19. ans, & se nommoit *Anne-Cristine-Loïise*, Fille du Prince Theodore Palatin de *Sutzbach*, & de *Marie-Eleonore-Amelie* de *Hesse-Rhenfels*. Le Prince de *Piémont* est revenu de la *Venerie*, & le Prince d'*Aost* son Fils nouveau né jouit d'une parfaite santé. Son Altesse va, dit-on faire, un voyage à *Lorete* pour s'acquiter d'un vœu qu'elle a fait devant l'image miraculeuse de la *Vierge*, & y presenter la figure d'un eufant d'argent massif, en actions de graces de la naissance de son Fils. Le premier Avril le Roi & la Reine allerent à la *Venerie*, & revinrent le soir à *Turin*. Le 8. le Roi retourna à cette Maison Royale, où l'on bâtit de magnifiques

des Princes &c. Juin 1723. 427

ques Ecuries pour 600. Chevaux. Madame Royale, commença de se mieux porter, & le 11. étant entrée dans sa septante-neuvième année, on célébra à la Cour l'Anniversaire de sa Naissance par quantité de réjouissances qui se firent au bruit des décharges du Canon de la Ville & de la Citadelle. Cependant personne ne fut admis à l'honneur de lui baiser la main, elle reçut seulement les compliments de la Famille Royale. Le Comte de Vernon, Ambassadeur à la Cour de France est rappelé, mais le Comte de Maffey y restera pour ménager les affaires de S. M.

XX. *Suisse. Berne.* Le 31. Mars à 3. heures après-midi, le Major Davelle entra à *Lausanne*, *contre la V. Ville du Pais de Vaux*, dépendant du Canton *le de Lausanne.* de *Berne*, à la tête de 5. à 6. cens hommes qu'il avoit assembles aux environs, sous prétexte de leur faire faire l'exercice. Il fit d'abord assembler le Conseil, y proposa de se soustraire de la domination du Canton de *Berne*, & assura qu'il seroit soutenu par une puissance voisine. Le Conseil fit semblant de goûter cette proposition, & lui demanda du tems pour en délibérer: On convint en attendant de loger ses Troupes chez les Bourgeois, & sur ces entrefaites le Conseil ayant envoyé secrètement des ordres pour faire prendre les Armes aux Milices des environs, elles arrivèrent dans la Ville pendant la nuit. On se saisit aussitôt du Major Davelle & de 2. Capitaines, l'on renvoya ensuite leurs Troupes désarmées, ce qui se passa sans désordre, & l'on dépêcha en même-tems un Exprés à *Berne* pour informer la Regence de cette Conspiration. Le premier Avril Mr. de Vattenville Bourcier & Haut Commandant du Pais de *Vaux* se rendit à *Lausanne* pour informer du fait & donner les ordres

dies nécessaires ; à son arrivée il assembla environ 800. hommes , & fit arrêter encore quelques Complices. Mrs. de *Berne* de leur part ont envoyé des Lettres circulaires à tous les Membres du Corps Helvetique pour leur notifier cette conspiration , en ajoutant néanmoins, qu'il n'avoit rien à craindre, puisque le principal Auteur étoit arrêté. Cette affaire, cependant, a causé ici de si grandes allarmes , que toutes les Milices depuis cette entreprise sont jour & nuit sous les Armes , & que chaque Ville fait une Garde exacte chez elle. Le Major *Davelle* , dont on instruit le procès , a été appliqué différentes fois à la torture, il a paru dans ses interrogatoires & dans les tourmens , d'une fermeté inébranlable & d'un sang froid surprenant , ayant toujours permis à dire „ qu'il n'avoit aucun complice, & „ qu'il n'avoit été excité par aucun Potentat , ni „ par qui que ce fut , à son hardie entreprise ; „ que ce n'étoit non plus par aucun sujet de mécontentement qu'il eût eu en son particulier, ayant „ reçu plus de bienfaits qu'il ne meritoit de la „ Regence de *Berne* ; mais que c'étoit le seul „ amour de sa Patrie dont il vouloit rendre le „ soit plus doux, qui l'avoit porté à cela ; que „ son dessein n'avoit pas été de répandre du sang „ ni de faire aucun mal à personne ; qu'il n'avoit „ aucun complice, parce que sa conscience ne lui „ permettoit pas de faire courir à personne le risque „ qu'il vouloit bien courir lui-même ; qu'il s'étoit „ flatté de trouver peu de gens opposés à son „ projet qu'il avoit formé depuis 5. années ; & „ qui tendoit à affranchir entièrement le Pais de „ *Vaux* de la Domination de *Berne* , ou d'obliger au moins le Souverain à redresser divers „ griefs , entr'autres la contrainte que l'on a

exercé dans l'affaire du *Consensus* ; voulant ,
dit-il , marcher sur les traces des anciens Suif-
ses, de glorieuse memoire , lorsqu'ils affranchi-
rent leur Patrie. Qu'il regardoit comme des
chaines d'or qui lui faisoient beaucoup d'hon-
neur , les chaines dont il étoit chargé ; que
la vûe de la mort à laquelle il s'étoit devoüé,
de bon cœur pour le bien de ses Compatriotes,
ne l'empêchoit pas de manger de bon apetit ,
d'avoir aussi un sommeil fort tranquile , & des
plus profonds , & d'être de bonne humeur , quoi-
qu'il eut 60. ans passés , &c. Tant de gran-
deur d'ame & de si beaux sentimens qu'il devoit
reserver pour de meilleures & de plus heureuses
occasions, n'ont pas amélioré son sort : & quoi-
qu'il fut generalement estimé , on n'a pas laissé
de continuer les procedures contre lui , comme
rebelle & criminel d'Etat. Il a toujours parlé à
ses Juges avec beaucoup de fermeté , quoiqu'a-
vec respect ; mais il a reproché aux Baillifs que
leurs vexations envers le peuple l'avoient porté
à cette extrêmité. Enfin après bien des débats
dans le Conseil des deux cens à *Berne* , au sujet
des peines qu'on lui infligeroit , l'affaire fut ren-
voyée le 16. Avril aux trois Ordres des Etats du
Pais de *Vaux* , pour en décider ; le 17. ils s'assem-
blerent à *Lausanne* , & rendirent le même jour Sen-
tence de mort contre le dit Major , portant qu'il
auroit la main droite coupée , la tête tranchée
& exposée sur un pieu , & son corps donné à ses
parens pour être inhumé. Lors qu'on la lui
signifia , il ne parut aucune alteration sur son
visage , & dit , au contraire , qu'il attendoit la
mort avec beaucoup d'impatience & de joye. Le
18. Mr. de *Vatenville* & les Deputez que la Re-
gence avoient envoyez à *Lausanne* pour instruire

ce Procès , revinrent à *Berne* , & aporтерent la Sentence renduë contre ledit Major Davelle ; le 19. elle fut examinée dans le Senat , & le 21. confirmée dans le Conseil , qui y fit quelque changement & quelque moderation. Le 24. elle fut exécutée à *Lausanne* , & tous ceux qui avoient été arrêtez comme complices , furent en même-tems relâchez , n'y ayant eu aucunes preuves contre eux. Comme cette entreprise étoit des plus mal concertée , qu'elle n'avoit été formée que par un excès de zèle mal entendu , & qu'aucune Puissance n'a paru entrer dans ce projet , tout est resté tranquile après cette exécution. Mrs. de *Berne* cependant vont travailler à redresser les griefs du Pais de *Vaux* , qui se trouveront fondez. On parle aussi de faire quelques Reglemens contre le luxe , & de supprimer divers abus qui se sont gliffez , & dont le peuple se plaint hautement. La Regence a reçu de tous les autres Cantons des Lettres de félicitation sur l'heureuse issue de cette affaire.

XXI. On mande que le Canton de *Zurich* a pris des résolutions très-judicieuses , touchant le Formulaire *Consensus* , & qu'elles sont attendues à *Berne* pour repondre de concert à la dernière Lettre que le Roi de la *Grande Bretagne* a écrite à ce sujet aux Cantons Suisses Protestans. Entre-tems on a défendu aux Ecclésiastiques des deux partis d'écrire à l'avenir ni pour ni contre ledit Formulaire. On attend à *Lucerne* la Reponse au Memoire que la Regence a fait presenter au Pape par le Cardinal Ottoboni , au sujet de son differend avec le Nonce Passionei , qui n'est pas encore terminé , quoi que ce Prélat soit retourné en cette Ville.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. ON va faire quelques réparations au Château de Versailles. Le Roi pendant ce tems-là, se tiendra à Meudon, & la Reine-Infante à Trianon. Mr. le Duc d'Orleans & la Princesse son Epouse feront leur résidence à St. Cloud, qui est dans le voisinage, & L. A. R. viendront à l'ordinaire toutes les semaines à Paris, vaquer à leurs affaires domestiques. On prépare aussi les Maisons de Fontainebleau, & Chambort, pour y recevoir S. M., qui fait état d'y aller passer une partie de l'Automne. Le 4. Avril le Comte de Vernon eut une Audience particuliere du Roi, auquel il presenta le Comte de Maffey, ci-devant Viceroi de Sicile, qui complimenta S. M. sur sa Majorité, au nom du Roi de Sardaigne son Maître. Le 13. le Comte de St. Estevan, Ministre Plenipotentiaire d'Espagne au Congrès de Cambrai, étant présenté par Don Patricio Lawles, Ambassadeur ordinaire de cette Couronne, félicita aussi S. M. sur le même sujet, de même que l'Abbé Landi, Envoyé extraordinaire du Duc de Parme. L'Ordre de la Terrasse, érigé en 1718., a été supprimé, & le Roi a établi à la place celui du Pavillon. Le Duc de Chartres, le Comte de Clermont, le Duc d'Harcourt, & plusieurs autres jeunes Seigneurs ont été faits Chevaliers de ce nouvel Ordre, & ont reçu des mains de S. M. chacun une Médaille qu'ils porteront, representant d'un côté une Croix, & au revers un Pavillon;

Le Roi va à Meudon.

Le Roi érige un nouvel Ordre.

au lieu que la Médaille de l'Ordre précédent représentoit la Terrasse du Palais des *Thuilleries*. Le Roi a distribué des pensions à quelques Officiers de sa Maison, entr'autres une de mille livres au Sr. Antoine, l'un de ses Mousquetaires, qui lui a appris à tirer. Le 14. S. M. fit une Promotion de 35. Chevaliers de l'Ordre Militaire de *St. Louis*, & assista dans la Chapelle du Palais à un Service solennel qui se fit pour le repos de l'ame du feu Dauphin son Pere. Le même jour le Roi quitta le grand deuil pour la mort de la Duchesse Doüairière d'Orléans, & le Roi prit le petit deuil pour cette mort, & pour celles de la Duchesse Doüairière de Condé, & de la Princesse de *Piémont*.

II. L'Exprés qui avoit été envoyé à *Madrid*, avec le Projet d'Investiture des Duchez de *Parme* & de *Plaisance*, accordé par l'Empereur à l'Infant Don Carlos, est revenu à *Paris*; on ne sçait pas encore s'il a aporté l'acceptation de cette Cour; on en a, dit-on, écrit au Roi de la *Grande Bretagne*, dont on attend la Reponse, après quoi on rendra cette affaire publique. La Protestation que le Pape a fait faire à *Cambrai* contre cette Investiture, paroît un obstacle à la réussite de cette affaire, & quelques Puissances se servent, dit-on, de cette occasion pour accrocher & tirer en longueur cette Négociation. Le Roi a nommé le Comte de Rotembourg, ci-devant Envoyé à la Cour de *Prusse*, pour aller remplacer au Congrès le Comte de Morville, qui a été fait Secretaire d'Etat pour le Département de la Marine, & ce Ministre fait travailler à de magnifiques Equipages pour y paroître avec éclat. Le Comte de St. Estevan, Plenipotentiaire d'*Espagne*, qui s'est acquité ici de sa Commission, retourne à *Cambrai*, de même que le Sr. Pequet

Pequet Secrétaire des Ambassadeurs Plenipotentiaires de France, qui étoit venu recevoir ici de nouvelles instructions. Le Comte de Zinzendorf, Grand Chancelier de l'Empereur, est attendu pour complimenter le Roi sur sa Majorité, & Mr. Crauwford, qui a été Secrétaire du Comte de Stairs, lors qu'il étoit en cette Cour Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne, doit venir ici en qualité d'Envoyé extraordinaire de S. M. Britannique. Le 17. le Chevalier d'Orleans, qui a conduit à Madrid Mademoiselle de Beaujolois, revint ici fort satisfait des honneurs qu'il a reçus en cette Cour, & le 19. il dîna chez le Marechal de Villars, qui le traita splendidement. Le Comte de Saxe est, au contraire, parti pour aller voyager en Angleterre. Le bruit s'étoit répandu que le Roi avoit dessein d'envoyer le Duc de Levi, Gouverneur de Franche Comté, avec un Corps de Troupes, prendre possession du Duché de Montbelliard, dont la succession est ouverte par la mort du Prince de ce nom, à cause de quelques prétentions que S. M. a sur cette Principauté; mais le Cardinal du Bois a, dit-on, assuré le Ministre du Duc de Wirtemberg, qui est ici, & auquel ce Duché est reversible, que la France n'avoit nul dessein de se mêler de cette affaire, & que le Duc son Maître ne trouveroit aucun empêchement de la part de cette Couronne, à faire valoir ses droits.

III. Il arrive ici de toutes les Provinces du Royaume quantité d'Evêques & de Prélats, pour se trouver à l'ouverture de l'Assemblée generale du Clergé, qui est toujours fixée au 25. Mai. Quoique l'on continue de dire qu'il ne sera permis d'y traiter d'aucunes autres affaires que de celle du don gratuit que l'on accordera au Roi, on parle néanmoins déjà d'une Requête qui doit

Arrivée de
Prélats pour
l'Assemblée
du Clergé.

être présentée à S. M. , pour la supplier de déclarer abusifs tous les Appels en matiere d'affaires Ecclesiastiques , & d'ordonner qu'ils seront portez pardevant les Prélats du Royaume , qui soutiennent que cette Jurisdiction leur appartient , préferablement aux Parlemens. Le Cardinal de Noailles , Archevêque de *Paris* n'y présidera pas , comme cela s'est pratiqué ci-devant ; l'Evêque de *Soissons* , & celui de *Montpellier* , qui sont les tenans des deux partis opposez ont déjà reçu ordre de n'y pas paroître , & ce sera l'Evêque de *Nantes* qui y fera les fonctions de Secretaire. On dit qu'on va publier une nouvelle Ordonnance , pour imposer silence aux disputes touchant la Constitution , afin que l'on puisse travailler sans trouble & tranquillement aux affaires qui seront mises sur le tapis dans ladite Assemblée. Mr. Maffey , Nonce du Pape a été dangereusement malade , mais il commence à se mieux porter , & il a de frequentes conferences avec les Prélats attachez à la Bulle , qui sont ici.

IV. Le 6. on donna sur le Théâtre de la Comedie Françoisé la premiere représentation de la Tragedie de Mr. de la Motte , intitulée *Inez de Castro* , qui eut un applaudissement general. Le 14. Mr. le Professeur Marin fit dans le College *Dupleffis* une très-belle Oraison sur la Majorité du Roi , en presence du Cardinal de Noailles , & d'un grand nombre de Gens de Lettres , qui y avoient été invitez ; & le Fils du Comte de Morville a prononcé dans le *College Royal* un Discours rempli d'érudition sur l'Histoire & la Geographie. Un particulier a présenté au Conseil un projet , suivant lequel il offre de conduire les eaux de la *Seine* dans tous les Quartiers de Paris , au moyen de deux Aqueducs qu'il propose

posé de construire sur la *Greve*, & à la *Grenouillere*, avec 12. Bassins en differens endroits de la Ville. Il ne fait monter la depense de ce grand ouvrage qu'à huit millions de livres. Le Cardinal du Bois a acheté pour 48000. livres la belle Bibliothèque que l'Abbé Bignon avoit eu de Mr. Law pour 180000. livres en Actions : Elle consiste en 35000. Volumes, & la seule composition du Catalogue a coûté près de 200. Pistoles. Un Sculpteur d'*Anvers* a taillé dans le *vieux Louvre* une figure de Marbre, representant le Berger *Aristée*, qui fait l'admiration des connoisseurs. Elle va être placée dans le Parc de *Versailles*.

V. Le Cardinal de Rohan, l'ancien Evêque de *Frojus*, l'ancien Evêque de *Viviers*, Mr. le Garde des Sceaux, & Mr. le Pelletier des Forts Conseiller d'Etat, ont été nommez pour examiner le dernier Mandement du Cardinal de Bissi, qui avoit été dénoncé au Parlement, & dont la connoissance, a été interdite à cette Compagnie en vertu d'un ordre exprés de la Cour. On ne pouvoit mettre cette affaire en meilleures mains, pour que Son Eminence en eût toute la satisfaction qu'elle peut attendre. L'Evêque de *Montpellier* est mandé à la Cour, pour y rendre compte de sa conduite, & du dernier Mandement qu'il a fait publier ; & le Nonce a remis depuis peu au Roi un Bref de S. S., & un autre à Mr. le Duc d'Orleans, pour les exhorter à persévérer dans leurs bonnes intentions pour le *St. Siege*. Il paroît un petit Traité fort bien écrit, qui a pour titre *Les Eclairciz*, qui parle peu avantageusement de la Bulle *Unigenitus* & des Prélats qui sont ses plus zéléz défenseurs. On fait une exacte recherche de l'Auteur. L'Abbé

Bignon a été nommé à l'Evêché de *Toul*, & sacré dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, par le Cardinal de Rohan.

VI. Le Duc & la Duchesse du Maine avec les deux Princes leurs Fils, sont venus occuper leur ancien Appartement à *Versailles*; la Requête que ce Prince a présentée, au Roi pour être rétabli dans ses honneurs & prérogatives, a été remise à 8. Commissaires pour être examinée; & le 25. ils en firent rapport à S.M.; sur cela le Conseil a depuis pris les résolutions suivantes, qui ont été rendues publiques, par lesquelles ce Prince est réduit à ce qui lui avoit été accordé en 1694. par le feu Roi Louis XIV. Voici en substance ce qu'elles contiennent.

Qu'il aura la préséance sur tous les Ducs & Pairs de France, & sur les Princes étrangers; que lorsqu'il ira dans la grande Chambre du Parlement, il s'y rendra par une des Lanternes, & non pas par le Parquet, étant précédé par un Huissier, au lieu que les Princes du Sang en ont deux en pareille occasion; que le premier Président, en recueillant les voix, ne le saluera point, comme cela se pratique envers les Princes du Sang; quo néanmoins il donnera après ces Princes la chemise au Roi préférablement aux Grands Officiers de S. M.; & que le Prince de Dombes & le Comte d'Eu ses Fils jouiront des mêmes droits & prérogatives, leur vie durant, mais que leurs Descendants en seront privés.

VII. Quoique le Comte de *Toulouse* ait conservé jusqu'à présent les honneurs qui lui avoient été accordés par le feu Roi, & qu'il n'ait donné aucun sujet apparent pour en être privé; le même Règlement servira aussi pour lui, & il sera tenu désormais de s'y conformer. Il en paroît assez mé-

mécontent , auffi-bien que le Duc du *Maine* son Frere , & l'un & l'autre s'attendoient , dit-on , de jôûir du moins pendant leur vie des mêmes prérogatives qui leur avoient été accordées du vivant de *Loüis XIV.* leur Pere. Voici l'extrait d'un Memoire que le Comte de *Toulouse* a présenté au Roi à ce sujet , & qui merite une particuliere attention.

S I R E ,

C'Est avec un profond respect , que j'ose re-
présenter à Vôtre Majesté , la juste inquié-
tude où je suis , d'un bruit commun qui s'est ré-
pandu , qu'il va paroître une Declaration , par
laquelle on dit que je serai dépouillé d'une par-
tie des Dignitez que je tiens de Vôtre Ma-
jesté.

*Requête
du Comte de
Toulouse
présentée
au Roi.*

Cela ne regarde pas, Sire , ni des titres ni des prétentions , mais seulement la volonté de V. M. qui a été si positivement exprimée dans son Edit de l'année 1717. & dans sa Déclaration du mois d'Août 1718.

Permettez-moi , Sire , de rapporter ici les paroles suivantes de V. M. , quoique je ne puisse le faire que honteusement , puisqu'elles me font plus d'honneur que je ne merite.

Cependant , connoissant l'attachement inviolable que nôtre très-cher & très-amié Oncle le Comte de Toulouse , a pour nôtre Personne & pour nôtre Etat , son zèle pour le bien public , les services importans qu'il a rendus , & les éminentes qualitez dont il est doüé , Nous voyons avec peine que les anciennes Constitutions que Nous venons de rétablir , l'excluent d'un rang dont son merite personnel le rendoit si digne , & qu'il n'avoit même accepté

cepté que par déference pour les ordres de nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeu le feu Roi de glorieuse memoire. Pour ces considerations, Nous avons crû devoir lui donner des marques particulieres de l'estime que Nous avons pour lui, & Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir, que nos intentions se trouvent secondées du consentement unanime de tous les Princes de nôtre Sang, & de la réquisition que les Pairs de France nous en ont faite. A ces causes, &c. Nous avons par ces Presentes signées de nôtre main, dit & déclaré, disons & declaron, voulons & nous plaît, que nôtre très-cher & très-ami Oncle le Comte de Toulouse, jouisse sa vie durant de tous les honneurs, rangs, séances, & prérogatives dont il jouissoit avant nôtre Edit, &c.

Voilà, Sire, veritablement des titres trop glorieux pour moi; cependant j'ai lieu d'esperer que V. M. ne voudra pas y déroger, aussi longtems que ma conduite ne lui en donnera pas occasion; ces titres, Sire, sont répandus depuis 5. années par toute l'Europe; ils ont fait voir à tout le monde les bontez que V. M. avoit pour moi, & que vous ne m'avez pas jugé indigne en 1718. des faveurs que V. M. voulut bien alors m'accorder.

Qu'est-ce qu'on diroit, si on m'en voyoit privé en un instant par V. M. même, qui ne m'a jamais fait que des traitemens de bonté & d'équité! & pourrois-je persuader aux hommes, que je ne m'en ferois pas rendu indigne? &c.

La Princesse de Conti refuse toujours de se reconcilier avec son Mari, ce qui a porté le Conseil à declarer qu'elle resteroit encore 7. ans consécutifs dans le Couvent de Port Royal, qu'elle

a choisi pour sa retraite ; cependant qu'elle auroit la liberté d'en sortir une fois par Semaine, pour faire des visites, ou pour regler ses affaires domestiques, & qu'elle seroit servie par un des Carrossés du Roi ; mais qu'elle viendrait tous les soirs coucher audit Monastere.

VIII. Il va paroître un nouveau Reglement concernant l'Ordre Militaire de *St. Louis*, portant entr'autres, qu'aucun Colonel ne pourra être fait Chevalier qu'après 15. ans de service, les Capitaines après 20., & les Officiers Subalternes 25. Les Inspecteurs qui devoient partir au mois de Mai, pour aller faire la revûe des Troupes, ne partiront qu'au mois de Juillet ; la Cour devant faire quelques changemens, qui ne paroîtront que dans ce-tems-là. On a remis en bon état les Equipages de chasse du Roi qui avoient été negligez pendant la Minorité ; & le 27. il prit pour la premiere fois le divertissement de la chasse du Cerf aux environs de *Marli*. Le 26. S. M. s'étant renduë à cheval sur la Place près du Château, y fit la revûe des Regimens des Gardes Françoises & Suisses, qui défilèrent ensuite par rangs le long de la grande avenue. Le Duc du *Maine* & le Prince de Dombes son Fils étoient à cheval à la tête des Suisses ; & le Duc d'*Orleans*, le Duc de *Chartres*, les Princes du Sang, & le Cardinal premier Ministre, accompagnerent le Roi. Les Princesses de *Charollois* & de la *Roche-sur-Yon* se trouverent aussi à cheval à cette revûe habillées en Amazones. Le 28. le Duc du *Maine*, & les deux Princes ses Fils, retournerent à *Sceaux*, & le Comte de *Toulouse* à *Ramboisillet*. Le Marechal Duc de Berwich a été nommé pour aller à la Cour de *Madrid*, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté ; & le Marquis de Mauleuvrier est rapellé, on dit que

que ce dernier, avant son retour, sera revêtu de la Dignité de Grand d'Espagne de la première Classe.

IX. Le Roi a été indisposé, & attaqué d'une maladie à laquelle il est fort sujet, que les Médecins nomment *Fonte de cerveau*, & qui est proprement un *Rhume*; le Cardinal premier Ministre a eu quelques accès de fièvre, qui n'ont eu aucune suite. Le premier Mai, Fête de *St. Philippe*, dont le Duc d'Orléans porte le nom, S. A. R. reçut à ce sujet les complimens de toute la Cour. Ce Prince vient régulièrement toutes les semaines à *Paris*, mais il n'y fait qu'un très-petit séjour, & retourne ordinairement le même jour à *Versailles*, où des affaires plus importantes le rappellent. Le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps, a été envoyé à *Lion*, on ignore le sujet de son voyage, qui a été assez précipité; & le Duc de Lévi retourne dans son Gouvernement de *Franche Comté*. Le Duc de Retz, Fils du Maréchal de Villeroi, s'est séparé de corps & de biens d'avec la Duchesse son Epouse, Fille du Duc de Luxembourg; le Duc son Epoux acquitte ses dettes, & s'engage de lui payer annuellement une pension de 8000. livres, outre 17000. livres dont elle jouit déjà. Le Marquis de Lede est arrivé ici venant de *Flandres*, & est sur son départ pour retourner en *Espagne*. On apprend de *Montpellier* que les Chefs de quelques Fanatiques, qui avoient été surpris faisant des Assemblées, ont été exécutez à mort, les hommes & garçons condamnés aux Galeres, & les femmes & filles rasées & enfermées dans des Couvens.

X. Voici l'Arrêt du Conseil qui a été publié au sujet du nouvel arrangement de la Compagnie des *Indes*, & dont nous fîmes mention le mois dernier.

LEROIS'étant fait rendre compte en son Conseil de la situation de la Compagnie des Indes; & Sa Majesté ayant connu que son Commerce, qui s'augmente de jour en jour, interesse autant l'Etat que les Actionnaires de ladite Compagnie: S. M. a jugé nécessaire, tant pour le bien public, que pour l'avantage de ceux qui sont interessez dans cette Compagnie, de lui rendre la jouissance de ses Effets, & de fixer à jamais son état, en donnant une forme, stable & permanente à son Administration. Et ayant fait examiner les differens moyens d'y parvenir, il a paru à S. M., qu'en soumettant ladite Compagnie au Gouvernement d'un seul Chef, l'autorité absolue qu'il seroit nécessaire de lui accorder, paroîtroit contraire à la forme d'administration d'une Compagnie de Commerce; & que l'incertitude où l'on seroit avec raison, de pouvoir toujours trouver dans la suite des tems des personnes qui eussent toutes les qualitez nécessaires pour remplir une place si importante, seroit toujours craindre au public que cette forme d'Administration n'eût pas toujours les mêmes succès qu'elle auroit dans le tems present, & qu'il ne fût même indispensable de la changer dans la suite. Il a aussi paru à S. M. qu'il seroit encore moins avantageux à la Compagnie d'en abandonner la Direction à l'Assemblée Générale des Actionnaires de cette Compagnie, & aux Directeurs qui seroient choisis par cette Assemblée. La difficulté de prendre des délibérations suivies dans une Assemblée aussi nombreuse; & le peu de connoissance qu'ont le plus grand nombre des Actionnaires qui la composent, des matieres du Commerce, seroient naître sur le succès de cette Administration, un doute assez bien fondé dans le public, pour nuire au crédit de ladite Compagnie: & les

Dire-

Directeurs qui se verroient continuellement exposez à être déplacez, souvent même sans sujet, suivant les vûes & les affections de ceux dont le hazard feroit prévaloir les voix dans ces Assemblées, ne travailleroient point avec le même zèle dans un Emploi où ils verroient si peu de stabilité: Et il arriveroit même que ceux qui seroient les plus propres à remplir ces places, refuseroient de les accepter, pour ne point compromettre leur réputation à l'incertitude des Délibérations de ces Assemblées. S. M. a donc crû que la voye la plus assurée pour établir un ordre invariable dans cette Administration, étoit de former un Conseil composé de personnes dont le choix seroit déterminé par leurs services, leur capacité & leur intelligence aux Affaires du Commerce, & de lui attribuer l'autorité convenable pour conduire les Affaires de ladite Compagnie, dont S. M. ne veut prendre connoissance, qu'autant qu'elle aura besoin du secours de l'autorité Royale pour appuyer le succès de ses Entreprises, & pour assurer aussi l'état de la Fortune des Actionnaires en particulier, après avoir pourvu à celui de la Compagnie. S. M. a jugé nécessaires d'attribuer un Revenu certain auxdits Actionnaires, indépendamment des profits du Commerce, au moyen de quoi le Dividend de l'année 1722., qui sera payé dans le cours de la presente année, sera fixé à cent livres par Action: Et par les differens privileges & autres avantages que S. M. s'est proposé d'accorder à ladite Compagnie, le Dividend des autres années, à commencer de celui de 1723. dont le payement commencera au premier Janvier 1724., pourra être de cent cinquante livres par Action, le tout indépendamment des produits du Commerce, auquel il ne sera point touché quant à présent; pour en augmenter les fonds, & fournir par la suite un autre Dividend annuel aux Actionnaires

maîtres sur le bénéfice du Commerce qui sera réglé tous les ans par le Conseil de ladite Compagnie. A quoi S. M. voulant pourvoir: Oûi le Rapport, &c. Le Roi étant en son Conseil, a ordonné qu'à l'avenir, & à commencer au 10. Avril prochain, ladite Compagnie des Indes sera gouvernée & administrée par un Conseil composé d'un Chef, d'un Président & de 20 Conseillers, dont six choisis dans le nombre des Officiers du Conseil de S. M. quatre dans celui des Officiers de Marine, & dix entre les personnes les plus instruites au fait du Commerce; d'un Procureur - Général, d'un Secrétaire, & d'un Greffier. Ledit Conseil sera nommé le Conseil des Indes, & tiendra sa Séance à Paris dans l'Hôtel de la Compagnie des Indes, connoîtra de tout ce qui peut concerner l'Administration & la conduite des affaires de ladite Compagnie: Ensemble du Domaine d'Occident que S. M. a aliéné par forme d'Engagement à ladite Compagnie. Ledit Conseil sera partagé en deux Bureaux, dont le premier sera composé du Chef, du Président & des six Conseillers choisis entre les Officiers du Conseil de S. M. & les Officiers de Marine: Et le deuxième Bureau sera composé des dix Conseillers choisis parmi les personnes instruites au fait du Commerce. Lesdits deux Bureaux s'assembleront séparément ou conjointement, suivant la nature des affaires, & en la forme qui sera prescrite par les Reglemens qui seront arrêtés par ledit Conseil. S. M. a fixé le Dividend qui sera distribué aux Actionnaires de ladite Compagnie pour l'année 1722., à la somme de cent livres par Action, qui sera prise sur les fonds qui ont été à ce destinés par Sa Majesté, indépendamment des profits du Commerce de ladite Compagnie. Et à l'égard du Dividend pour l'année présente 1723. & les suivantes, S. M. a résolu d'accorder dans

dans le courant de la presente année differens Privileges & autres avantages à ladite Compagnie, au moyen desquels le Dividend pourra être porté à la somme de 150. livres par Action, indépendamment des Benefices du Commerce. Veut S. M. que la moitié dudit dividend pour l'année 1722. soit payée ausdits Actionnaires par les Caissiers qui seront établis par ledit Conseil, à commencer au 15. Avril prochain, l'autre moitié à commencer au premier Juillet, en observant pour le Payement le Numero des Actions. Le Payement dudit dividend sera fait, dans la suite par demi année, à commencer au premier Janvier, & premier Juillet de chaque année. Les distributions des sommes provenantes des profits du Commerce, seront réglées par ledit Conseil, dans les termes les plus convenables au Commerce de ladite Compagnie. S. M. ordonne qu'il en sera usé pour l'ordre des Séances dans ledit Conseil, de la même maniere qu'il en est usé dans toutes les Compagnies Superieures du Royaume: en sorte que ce qui déterminera la Séance de chacun de ceux qui composeront ledit Conseil, sera la titre qu'il aura dans ledit Conseil, ou entre ceux qui auront un titre égal, l'ordre de nomination pour cette premiere fois, & ensuite l'ordre de reception dans ledit Conseil: le tout sans avoir égard, & sans préjudicier aux rangs & prééminences de chacun de ceux qui composent ledit Conseil, par tout ailleurs que dans l'Assemblée dudit Conseil. S. M. a nommé & choisi le Sieur Cardinal du Bois, Principal Ministre pour remplir la place de Chef dudit Conseil: Pour remplir celle de Président, le Sieur Dodun, Controlleur General des Finances. Pour celles de Conseillers du premier Bureau, les Sieurs Fagon, de Fortia Conseillers d'Etat, du Guay-Trouin, Chef d'Escadre; Augran, Maître des Requêtes; de Camilly Capitaine de Vaisseau; Fonta-

Dieu, Maître des Requêtes; Rouillé, aussi Maître des Requêtes; de Fayet, Capitaine de Fregate, Rochepierre, Capitaine de Fregate; & Perene de Moras, Maître des Requêtes. Pour celles de Conseillers du second Bureau, les Sieurs Baillon de Blampignon; Raudot; Castagnet; Duché; de la Boulaye; Godeheu; Hardancourt; le Cordier; Fromaget; & Des-hayes; pour Procureur General, le Sieur le Febvre de la Planche; pour Secretaire General le Sieur de Caligny; & pour Greffier le Sieur Faroard. Et pour l'exécution du present Arrêt, toutes Lettres nécessaires seront expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles le 24. Mars 1723.

Signé PHELYPEAUX.

En conséquence de cet Arrêt, le Conseil de la Compagnie des Indes s'assembla pour la première fois le 9. Avril à Versailles chez le Cardinal du Bois, & les Membres furent ensuite regalez à diner par son Eminence. Le 12. la distribution des nouvelles Actions commença à se faire dans l'Hôtel de la Banque; Les Bureaux seront ouverts deux fois par jour jusqu'à ce qu'elle soit achevée, & dans chaque Bureau on distribuera 100. parties par jour, selon l'ordre des numeros des Certificats liquidez. Le 15. on paya en argent les 50. livres pour les six premiers mois du dividend de l'année 1722. Les Commissaires nommez pour examiner les comptes des Trésoriers de l'extraordinaire de Guerres, que l'on accuse d'avoir dissipé plusieurs millions, sont toujours oceupez à cette affaire, & quelques Actionnaires ont été arrêtez, soupçonnez d'avoir contribué à la baisse des Actions qui ne sont plus qu'à 1235. livres, & d'avoir fait tomber les nouvelles liquidations. On a aussi mis à la

Bastille le Contrôleur General de la *Banque*, & cinq ou six Caissiers de differens Bureaux, pour avoir écarté & appliqué à leur profit un parti considerable de suplémens d'Actions. On a mis le scellé sur leurs Effets, & établi une Commission particuliere pour faire une exacte perquisition de leurs malversations. Il n'a rien paru de nouveau ce mois, par rapport aux Finances, dont l'arrangement n'avance gueres.

XI. On enregistra le 4. Mai au Parlement la Déclaration du Roi, qui rétablit le Duc du Maine dans ses Dignitez & prerogatives; Mr. le premier Président de Melmes, qui est toujours indisposé, se fit porter dans la grande Chambre, pour prononcer l'Arrêt, & ce jour-la ce Prince revint à *Verfailles* avec la Duchesse son Epouse. Mr. du Bois, Frere du Cardinal, a été fait Inspecteur General des Ponts & Chaussées de *France*, Charge qui raporte près de 50000. livres par an, & on assure que le Duc de Veraguas, qui est en cette Ville, va prendre au premier jour le caractère d'Ambassadeur extraordinaire d'*Espagne*. Le Marechal Duc de Berwich est sur son départ pour cette Cour, & Mr. Robin est envoyé à celle de *Portugal*.

XII. *Lorraine*. L. A. R. le Duc & la Duchesse de *Lorraine*, & les Princes & Princesses leurs Enfans sont retournez à *Luneville*, où ils passeront l'Eté. On va acquiter les dettes du feu Prince de *Vaudémont*, & les fonds sont allignez pour satisfaire tous ses Créanciers.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Le Resultat de la Diette generale des Etats de Hongrie, a été envoyé ici à l'Empereur, pour avoir son aprobaton. On parle encore avec beaucoup d'incertitude du voyage de S. M. I. à Presbourg, & l'on doute même qu'Elle aille en cette Ville faire la clôtüre des cette Assemblée. Pour celui de Prague il est toujours resolu; on y envoie journellement des meubles & des provisions, & les logemens y sont déjà marquez pour les princeux Seigneurs de la Cour, les Habitans ont aussi reçu ordre de se pourvoir de vivres pour un an, & on parle de former un Camp, qui subsistera pendant le sejour que la Cour y fera. L. M. partiront, dit-on, le 19. Juin pour s'y rendre; le 30. du même mois Elles feront leur Entrée publique, & la ceremonie de Couronnement se fera pendant le mois de Septembre. Le Comte de Steinvill, Envoyé du Duc de Lorraine, est retourné à Nancy, après avoir pris congé de l'Empereur; on assure que le Prince Hereditaire de ce nom viendra faire un tour ici, & que S. M. I., qui souhaite de le voir, pourra bien le revêtir d'une grande Dignité, & Expectative dans l'Empire. L'inclination que l'Empereur paroît avoir conçue pour ce jeune Prince, a même excité quelque jalousie: & on voit déjà des Ecrits qui sont repandus, pour insinuer, que depuis 200. ans, la Maison de Lorraine s'est retirée de la Diet-

te de l'Empire, & n'a rien contribué à ses besoins ; tandis qu'au contraire, les Princes des Maisons d'*Autriche*, de *Baviere*, *Palatine*, de *Saxe*, de *Brandebourg*, de *Brunswick*, de *Hesse*, de *Holfstein*, de *Wirtemberg*, d'*Anhalt*, de *Bade*, & de *Nassau* ont soutenu tout le faix du Corps Germanique : d'où l'on prétend conclure que ni la Maison de *Lorraine*, ni celle de *Savoie*, ne peuvent prétendre à la Couronne Imperiale : ce n'est pas d'aujourd'hui que les differens interêts excitent de pareilles jalousies. La Cour a pris un détail de Chambre de six semaines, pour la mort de la Princesse de *Piémont*.

II. On ne paroît pas encôre trop disposé ici à accorder au *Czar* le titre d'Empereur qu'il demande : le Ministre de ce Prince en cette Cour le sollicite avec instance, de même que le rétablissement du Duc de *Meklembourg* dans ses Etats, ce qu'il n'obtiendra vraisemblablement pas, que la Noblesse de ce Pais ne soit satisfaite sur les Grieffs dont elle se plaint. On a envoyé au *Czar* tous les Rescrits & Mandemens Imperiaux émanez au sujet de cette affaire, avec les Exceptions & les Usages de l'Empire ; & on a en même-tems représenté à ce Monarque la moderation & la patience extraordinaire, dont l'Empereur avoit usé, en consideration des égards que S. M. Czarienne a pour ce Duc ; la conduite équitable de l'Empire dans cette occasion, & l'opposition & l'opiniâtreté de ce Prince à se foumettre aux Mandemens de S. M. Le Cardinal de *Saxe-Weitz* étant entierement rétabli, est retourné à *Presbourg*, pour presser la conclusion de la Diette de Hongrie.

III. L'Archiduchesse Marie Therese, Fille ainée de l'Empereur, a été incommodée ; il y avoit quelques indices de petite verole, mais heureusement cela n'a eu aucunes suites, & cette Princesse est parfaite.

faitement rétablie. S. M. Imp. a disposé du Gouvernement de *Tortone* dans le *Milanez*, en faveur du General *Stampa*; celui de *Novarre* dans le même Duché a été donné au Marquis *Banisoni*, & celui de *Gaëte* dans le Royaume de *Naples*, au Comte de *Tattenbach*. Le Comte de *Kustein* a été fait Conseiller du Conseil Privé, & le Baron d'*Andelern* a été élevé à la Dignité de Comte de l'Empire, en considération de ses services. Le 11. Avril le Chevalier François *Donado*, Ambassadeur ordinaire de *Venise*, fit son Entrée publique à *Vienne*; avec beaucoup de pompe, & le lendemain ce Ministre eut sa première Audience publique de S. M. Imperiale, avec les ceremonies accoutumées, étant conduit dans le grand Carosse de parade de l'Empereur, accompagné d'un grand nombre d'autres Carosses des Seigneurs de la Cour, & des Ministres, & suivi de ses propres Carosses, & de sa Maison, qui étoit des plus lestes. Le 20. S. M. tint Conseil Secret, à l'issuë duquel elle fit la ceremonie de donner à l'Evêque de *Munster*, représenté par deux de ses Ministres, l'investiture de cet Etat & de celui de *Paterborn*. Le Prince de *Heydersheim* a aussi reçu celle de la Regale, comme Grand Prieur de l'Ordre de *Malthe*. Le Cardinal *Czaki* est revenu de *Presbourg*, de même que le Comte de *Kuestein*, & le Comte *Nicolas Palsi*.

IV. On envoya le 20. 3. Compagnies du Regiment de Dragons de *Bareith*, pour monter la garde au Château de *Laxembourg*; & le 26. L. M. partirent pour s'y rendre. Elles y feront quelque séjour avant leur départ pour *Prague*, & les Officiers de la Chancellerie ont eu ordre d'y suivre la Cour. Le Comte de *Schomborn* Vice-Chancelier, & les deux Archiduchesses; Filles de L. M. partiront la Semaine prochaine. Le 30. l'Empe-

leur y tint Conseil secret, & l'après-midi Leurs Majestez prirent le divertissement de la Chasse du Heron. Le Prince de Modene a été fait Colonel du Regiment de Gondrecourt, à la recommandation de l'Imperatrice Douairiere Amelie, & celui de *Limbruch*, a été donné au Prince de *Culmbach*. La Charge vacante de Grand Chancelier de *Boheme* va être donnée au Comte de Kinski, & pendant l'absence de la Cour, les Comtes de *Staremberg*, *Daun*, *Alloysins*, & d'*Harrach* auront l'Administration des affaires d'Etat & de Justice.

V. La Protestation que le Pape a fait faire à *Cambrai*, contre l'investiture que l'Empereur a accordé à l'Infant Don Carlos, pour les Etats de *Parme* & de *Plaisance*, a été envoyée ici. On y a aussi reçu les objections que les Cours de *France* & de *Madrid* ont faites sur le projet de ladite Investiture de S. M. Imperiale, qui consistent, dit-on, dans les cinq Articles suivans 1. „ Que „ cette Investiture s'étendra sur toute la Ligne „ de l'Infant Don Carlos, sans qu'il soit besoin „ de la renouveler par sa mort ou par celle de „ ses Descendans. 2. Qu'en cas d'extinction de „ la Branche de cet Infant, tous les autres Fils „ de la Princessie Regnante en *Espagne*, & même „ ceux qu'elle pourroit avoir d'un second Ma- „ riage, en cas qu'elle survive au Prince actuel- „ lement Regnant, heriteront des mêmes Etats, „ & seront compris dans ladite Investiture. 3. „ Que des mots *Feudis*, *Homagiis*, & *Ligiis*, „ on effacera le dernier comme étant trop fort, „ suivant l'opinion de la Cour d'*Espagne*. 4. Qu'on „ y ajoutera ceux-ci *cum omnibus juribus ac per- „ tinentiis*. 5. Et que ladite Investiture aura „ cette force, que le Prince qui pourra succéder

» à son Prédécesseur dans les Etats dont on vient
» de parler , en prendra possession , sans être
» obligé de demander aucune nouvelle Investi-
» ture.

VI. Le Baron de Schutz , Ministre du Duc de *Wirtemberg-Stugard* , a reçu ordre de son Maître de protester ici contre le Resultat des Commissaires qui ont été assemblez sur la succession de *Montbelliard* , que ce Prince prétend lui être dévoluë , par la mort du dernier Duc de ce nom. On apprend que S. A. S. a déjà fait prendre possession de la Ville & du Territoire de *Montbelliard* , par le Comte de Gravenitz , son Grand Maréchal , & que des Deputez de cet Etat sont venus à *Stugard* la complimenter là-dessus , & la reconnoître comme le legitime Successeur du feu Duc. Ce Prince défunt laisse néanmoins de son premier Mariage un Fils aîné nommé *George-Leopold* , qui a formé de grandes oppositions à cette prise de possession ; mais on croit qu'il se contentera d'une pension qui lui sera ajugée par le Conseil de l'Empire à *Vienne* , où cette affaire a été portée ; ce Pais étant , à ce que l'on prétend , reversible à la Branche aînée de *Wirtemberg*. *Montbelliard* est Ville & Comté de l'Empire , situé sur les limites de l'*Alsace* & de la *Franche Comté*. Il y a un Château placé sur un Rocher escarpé , qui seroit de quelque consideration , si les Fortifications en étoient bien entretenues. La Ville est petite & arrosée par la Riviere de *Hale* qui se jette dans le *Doux* , & les Habitans professent la Religion prétenduë Reformée. Ce Pais appartenoit autre fois à des anciens Comtes , qui en étoient Souverains , & qui ont fait quelque figure jusqu'en l'an 1337. que ce Comté entra dans la Maison de *Wirtemberg* par le Mariage de Henriette de

Montbelliard; heritiere, avec Eberard dit le jeune, Comte de *Wirtemberg* & Duc de *Teck*.

VII. L'établissement de la Compagnie des *Indes* dans les *Pais-Bas Autrichiens*, rencontre des obstacles de la part de la *Grande Bretagne*, & des *Etats Generaux*. On allegue des raisons de convenance, & des *Traitez de Paix*, disant que l'on y donne atteinte par cette érection. On ne sçait pas encore quel train prendra cette affaire, & si Sa Majesté Imperiale voudra revoquer l'Octroi qu'Elle a déjà accordé à cette nouvelle Compagnie, Voici un Memoire que Mr. Hamel Bruyninx, Envoyé de L. H. P. les *Etats Generaux des Provinces-Unies*, a présenté à ce sujet à l'Empereur.

Leurs Hautes Puissances, qui ont l'honneur de vivre en bonne intelligence & amitié avec Sa Majesté Imperiale, n'ayant rien tant à cœur, que la continuation de la bonne Correspondence & intelligence qui a subsisté de tout tems entre S. M. Imperiale & l'Etat, & entre les Sujets de part & d'autre, ne peuvent voir qu'avec douleur, que les Habitans des *Pais-Bas Autrichiens*, Sujets de S. M. Imperiale, entreprennent des choses qui ne peuvent subsister avec ladite intime intelligence & amitié, qui sont un préjudice extraordinaire à l'Etat, & qui sont contraires aux *Traitez conclus* entre S. M. Imperiale & L. H. P.

L. H. P. ont d'autant plus sujet de se plaindre hautement à cet égard, que les instances qui ont été faites & reiterées de tems en tems, de leur part, pour obtenir là-dessus un redressement convenable, ont non seulement été infructueuses, Mais que lesdits Sujets de S. M. C. & I. dans les *Pais-Bas Autrichiens* étendent même journellement leurs entreprises,

treprises, & paroissent y être encouragés & fortifiés, ayant obtenu de S. M. C. & I., ainsi que L. H. P. en ont été informées, un Octroi pour naviger des Pais-Bas Autrichiens vers les Indes, & particulièrement d'Ostende.

L. H. P. prevoians les chagrins inévitables qu'entraîneroit cette affaire, si S. M. C. & I. vouloit, contre toute attente & équité, permettre à ses Sujets des Pais-Bas Autrichiens, de poursuivre leur entreprise par raport à la Navigation & au Commerce des Indes, contre la teneur & Lettre des Traitez; Et si on vouloit s'opposer à L. H. P. en cas qu'Elles entreprissent de faire usage de leur Droit obtenu par lesdits Traitez; Et L. H. P. ne désirant rien tant que de voir prévenir de pareils chagrins, Elles n'ont pû se dispenser dans cette circonstance, de représenter de nouveau à S. M. I. que par le Traité conclu en 1648. à Munster, entre S. M. le Roi d'Espagne alors Regnant, & ses Successeurs d'une part, & L. H. P. d'autre part, le Commerce & la Navigation aux Indes Orientales & Occidentales fut réglé & limité, par raport aux Sujets d'Espagne, sur le pied qu'ils étoient alors établis, sans pouvoir l'étendre d'avantage; Et l'on convint par raport aux Sujets de l'Etat, qu'ils devoient s'abstenir des Places qui y étoient possédées. Ces Articles ont toujours été observés religieusement, & il n'a jamais été permis ni toléré aux Habitans des Pais-Bas Espagnols, à present Autrichiens, de négocier aux Indes.

Lesdits Pais-Bas étant tombez sous la Domination de S. M. C. & I., n'ont point acquis plus de Prerogatives qu'ils n'en avoient auparavant; Et l'on ne sauroit s'imaginer que L. H. P., qui ont fait des efforts si éclatans, & qui ont tant contribué pour recouvrer les Pais-Bas Espagnols, & tant d'autres parties

Parties de la Monarchie Espagnole , en faveur de S. M. C. & I. suivant les Engagemens contractez à cet égard , auroient pu , en prenant ces Engagemens , se relâcher , ou auroient voulu se relâcher de leurs Océtois , & de leur Droit pour les maintenir , obtenus à perpétuité par ledit Traité de Munster ; ou bien que S. M. C. & I. auroit eu intention , en recouvrant lesdits Pais-Bas , de faire à cet égard quelques changemens dans ledit Traité , & encore moins de vouloir , contre les stipulations si clairement exprimées dans le Traité de Munster , causer du prejudice à l'Etat dans un Point , qui lui est si important & si essentiel , sur lequel il a été si fortement insisté dans les Negociations de Munster , & sans lequel on n'auroit jamais conclu le Traité.

De plus , il est expressément stipulé par le XXVI. Article du Traité de Barriere , que le Commerce & tout ce qui en depend , restera en tout & en partie sur le pied établi par le Traité de Munster , & de la maniere exprimée dans les Articles dudit Traité ; En telle sorte que le Traité de Munster est clairement confirmé par celui de Barriere , même dans le tems que S. M. C. & I. étoit déjà en possession desdits Pais-Bas , comme aussi par la Garantie de S. M. Britannique.

Et d'autant que le Droit de l'Etat , à cet égard est si clair , que L. H. P. ont tout lieu d'attendre de l'amitié & de l'équité tant renommée de S. M. C. & I. , qu'Elle ne voudra porter aucun prejudice audit Droit de l'Etat , ni le souffrir : Elles requierent amiablement , que l'Océtoi que l'on dit avoir été accordé pour la Navigation & le Commerce des Pais-Bas Autrichiens dans les Indes , ne soit point publié , mais retiré , ou du moins sans effet ; Et qu'il soit donné de tels Ordres de la part de S. M. I. , que ces sortes de Navigations & de

Commerce

Commerce, soit avec des Octrois ou non, puissent entièrement cesser, & que les Traitez faits à cet égard, soient exécutez, &c.

VIII. *Hongrie.* Le jour de *Pâques* le feu prit par accident à *Bude*, & consuma presque toute la haute Ville. Il se communiqua malheureusement au petit Magazin des Poudres, & ensuite à un autre de Bombes, Grenades &c. qui sauterent en l'air, ce qui a fait perir près de 200. personnes. Il y a aussi eu des incendies à *Comorra* & à *Segedin*, que l'on attribue à des vagabons, dont on fait une exacte recherche. Plusieurs Familles de *Suabe* sont venues en ce Pais pour s'y établir.

IX. *Prusse. Berlin.* Le Roi partit le 2. Avril pour aller faire la revûe des grands Grenadiers à *Brandebourg*, & revint à *Postdam* le 3. Le 12. S. M. vint faire un tour à *Berlin*. Le Comte *Golofkin* est venu en cette Cour à la place de Mr. son Frere, pour y résider en qualité de Ministre du Czar; & le Roi a donné une pension de 2000. Risdals au Comte de *Vartensleben* Gouverneur de *Berlin*, & lui a permis de resigner son Regiment au Major General de *Glazenap*. Il y a paru ici deux nouveaux Edits, dont l'un concerne l'administration de la Justice, & l'autre le départ des Postillons & des Chariots de Postes. Le premier tend à abréger les procédures, & prévenir les dépenses & frais inutiles; l'autre est un Reglement suivant lequel les Passagers seront plus promptement expediez sur les routes, & les Lettres arriveront de meilleure heure. Le 26. S. M. présida en personne dans le Directoriat general nouvellement établi, & le 27. elle rerourna à *Postdam* où elle se tient presque toujours. Le
Prince

Prince Frederic Guillaume de Brandebourg est parti pour *Cleves*, & a pris les devans sur le Roi qui doit y aller faire un tour au commencement de Mai.

X. *Ratisbonne*. Le Corps Evangelique a reçu des Lettres des Cantons de *Zurich*, de *Berne* & de *Bâle*, & des Magistrats des Villes de *Mulhausen* & de *Biel*, par lesquelles ils font sçavoir qu'ils se conformeront à l'avenir à la dernière réforme du Calendrier, & qu'ils célébreront chez eux la Fête de *Pâques* l'année prochaine, dans le même-tems qu'on la célébrera dans les Etats Protestans de l'Empire. Le second Commissaire de l'Empereur a encore nouvellement envoyé 50. Monitoires aux Princes & Comtes de l'Empire Catholiques Romains, pour les presser de redresser les griefs de Religion dans leurs Etats. On a enfin reçu avis que le Roi de *Prusse* a rendu aux Religieux du Convent d'*Hamerleben* le reste de leurs Revenus, qui avoit été sequestré & saisi par représailles.

XI. *Dresde*. Le Roi de *Pologne* vint le 17. faire un tour à *Leipsich*. On dit toujours que S. M. ira dans peu à *Fraustad*, pour y donner Audience aux Députés de la Noblesse qui doivent s'y rendre. Le General Comte de *Flemming* est revenu à *Dresde*.

XII. De plusieurs endroits d'Allemagne. Le Baron de *Lecheren* a été envoyé par l'Electeur Palatin à la Cour de *France*, pour complimenter le Roi sur sa Majorité. La Princesse de *Sultzbach* qui a fait une fausse couche, est parfaitement rétablie. On mande de *Cologne* que la Diette des Etats de cet Electorat avoit subsisté plus long tems qu'on ne croyoit, à cause des difficultés que faisoit le Clergé de donner son con-

tement au don gratuit qui y a été demandé pour le service de l'Electeur ; que le Nonce Cavalieri avoit nouvellement signé un Ordre adressé au Clergé de *Quilliers & de Bergh*, de payer le premier Juin au Commissaire nommé par l'Electeur Palatin le premier terme du subside accordé par le Pape audit Electeur sur les revenus Ecclésiastiques ; & que le 27. ce Prélat étoit parti pour *Dusseldorp*. Le même jour la Diette se separa à *Bonn*, après avoir terminé les affaires qui y avoient été mises sur le tapis. Les eaux du *Rhin* sont extrêmement basses, & aucun gros Bateau ne peut descendre & remonter ce Fleuve. Les Lettres de *Francfort* portent que Mr. Van Reck Plenipotentiaire du Corps Evangelique à *Ratisbonne*, étoit venu d'*Heydelberg* en cette Ville, pour y voir la Foire ; qu'elle avoit été passablement bonne cette année, & qu'il s'y étoit trouvé quantité de Princes & de Personnes de distinction. Le Regiment d'Infanterie de feu Comte de *Vehlen* a été donné au Prince de *Birkenfelds* qui en a pris possession. On apprend des *Deux Ponts* que le Duc de ce nom s'est séparé avec l'agrément du Pape, de la Duchesse son Epouse, qui est une Princesse Palatine de *Weldens*, sur ce qu'elle professoit la Religion Protestante ; & qu'elle s'est retirée à *Strasbourg*, pour y finir ses jours.

XIII. *Hambourg*. Le Magistrat de cette Ville a résolu de payer au Czar les 50. mille Risdales qui sont dûs à S. M., suivant la convention faite entr'elle & cet Etat en 1713. Mr. Brand Ministre du Roi de *Prusse* est revenu ici de *Stokholm*, & va résider à la Cour de la *Grande Bretagne*. On a appris que le Czar est arrivé à *Riga*, où le Duc de *Meklembourg* s'est aussi rendu de

Dan-

Dantzich. Et que S. M. Cz. avoit fait assurer le Roi de *Dannemarck* que les grands armemens qui se font dans les Ports, ne devoient lui causer aucun ombrage. On ne laisse pas cependant d'être fort attentif à ses démarches en ce Pays, où l'on ne s'accommode gueres du voisinage d'un Prince si puissant & si entreprenant.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & Pais du Nord, depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie.* Le Roi a renvoyé de *Dresde* par un Exprés au Senat, un Memoire fort ample, contenant les prétentions du Czar, avec ordre de l'examiner mûrement. S. M. a en même-tems fait savoir qu'Elle se rendroit à *Fraustad* dans la *Grande Pologne*, immédiatement après la Foire de *Leypsich*, pour y donner Audience aux Députez des petites Diettes des Palatinats. Le Grand Chambellan de la Couronne, & le Palatin de *Plosko* sont allez faire un tour sur leurs Terres, & l'Evêque de *Caminiok*, le Grand Tresorier de la Couronne, l'Evêque de *Cujavie*, & le Grand Enseigne de *Lithuanie*, sont au contraire arrivés ici. Les Lettres de ce Duché portent que le Grand General de l'Armée se tenoit à *Wilna*; que la Noblesse de ce Pais s'étoit assemblée à *Olpi*, pour délibérer sur la disposition qu'a faite S. M. de la Charge de Tresorier de *Lithuanie* en faveur du General *Poniatowski*, sans leur participation; mais qu'elle s'étoit séparée sans prendre aucune resolution. Les grands armemens des Turcs cau-

tent

font ici beaucoup d'inquiétude ; cependant les Tartares se tiennent en repos, & depuis quelque tems ne font aucune irruption en Pologne. L'Envoyé de la République à Constantinople a envoyé ici un Manifeste de la Porte contre le Czar, dont le Grand Vizir a fait distribuer des exemplaires à tous les Ministres étrangers qui sont en cette Cour. En voici la substance.

L est connu que l'Empereur de Russie fit notifier à la Haute Porte au commencement de l'année dernière 1722. qu'il étoit d'intention d'aller à Astracan, pour de là poursuivre son Ennemi le rebelle Persan Miriweis, & lui faire la guerre. Mais que Sa Hauteffe avoit appris ensuite que ledit Empereur étoit tombé avec une grande Armée sur la Ville de Derbent, nommée Demir Capi, & sur diverses autres Places du voisinage, qui étoient ci-devant du Domaine de la Haute Porte, & qui à l'occasion des Guerres d'Europe avoient été reprises par les Persans & autres Princes particuliers: en sorte que cet Empereur avoit dépouillé Hagi-Donnic Prince de Daghestan & de Derbent un fidele Musulman, de sa Principauté. Ce qui avoit obligé ce Prince de recourir à la protection du Grand Seigneur, demandant sa puissante assistance contre les Russiens, comme gens qui n'avoient eu jamais aucun droit sur ladite Principauté ; sous condition & promesse de ceder en propriété à Sa Hauteffe, comme son propre Domaine, & de tenir d'Elle à foi & hommage, tout ce qu'il pourroit reconquerir par l'assistance de la Porte, ou forcé les Persans à leur ceder. En outre que le Grand Seigneur ayant délibéré sur cette offre & demande, avoit pris le susdit Prince suivant les Loix de son Empire, en sa haute protection Impériale, & l'avoit honoré des Queues de Cheval &c

Manifeste de la Porte contre le Czar.

de Bannieres , avec le titre de Kam de sa Principauté perdue de Derbent. Qu'en consequence de cette reconnoissance , S. H. avoit resolu de le faire rétablir dans la possession de son Etat , Titre , & Dignité , & de l'y maintenir ; comme aussi de faire entretenir la paix avec l'Empereur de Russie , moyennant que préliminairement il commence par abandonner ses conquêtes , vu que la Haute Porte ne pouvoit ni ne vouloit souffrir que les fideles Musulmans fussent en aucune manière molestés & vexés injustement par les Chrétiens : d'autant moins que dans la Principauté de Derbent il y a une Mosquée bâtie autrefois par un ancien Vizir Ali Pascia. Pour quelles causes il est notoire , que si l'Empereur de Russie est d'intention de conserver la paix avec la Haute Porte , il fera bien d'ordonner que ladite Principauté soit rendue au Kam dépoëillé , &c.

II *Suede.* On travaille avec tant d'application aux affaires , que l'on espere mettre fin à la Diette dans six semaines. Le 6. Avril le premier Etat s'assembla & fut complet : la seule résolution importante qu'on y prit , fut d'employer à la construction d'une Maison de correction , l'argent qui proviendra désormais des confiscations. Le reglement des Limites en *Finlande* est achevé , & par cette convention l'Eglise de *Virolacks* reste à la Couronne , mais le Port de cette Ville est cédé aux *Russiens*. Le 12. les 4. Etats convinrent que la disposition des Charges Militaires , qui sont vacantes , se feroit sur l'ancien pied , & on ne pût prendre aucune resolution sur celle des *Doïtanes*. Le Roi & la Reine partirent le 19. pour aller passer les Fêtes à *Eckelsund* , Maison de plaisance à 5. lieues de *Stokholm* , & les Etats s'ajournerent jusqu'au 29.

III. Le Comte de Freytach, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, est revenu de *Copenhague* en cette Cour, avec Madame son Epouse. Mr. Rumpf, Résident de L. H. P., est, au contraire, sur son départ pour aller faire un tour en *Hollande*. Mr. van Osten, Gentilhomme de la Chambre du Roi de *Danemarck*, qui avoit été envoyé ici, est retourné à *Copenhague*, avec les portraits du Roi & de la Reine, dont L. M. l'ont chargé pour le Roi son Maître, qui a souhaité les avoir. Mr. Betuchef, Ministre du Czar, est rapellé, & les affaires de S. M. Cz. seront à l'avenir conduites par le Secrétaire de l'Ambassade, qui a été envoyé à *Petersbourg*, & qui est attendu ici dans peu. Le Baron de Valair, Lieutenant Colonel Suisse, a fait l'épreuve d'un secret pour convertir le Fer en Acier, & d'une machine pour puiser l'eau des Mines de fer, avec plus de facilité & moins de frais. On va aussi établir en ce Pais une Manufacture de Porcelaine.

IV. Le 19. Mr. Bassewits, Envoyé extraordinaire du Duc d'Holstein Gottorp, eut enfin sa première Audience du Roi, avec les ceremonies ordinaires. Comme la Commission de ce Ministre est délicate, & qu'elle interesse extrêmement la Nation, on ne sera pas fâché de voir de quelle manière il a commencé à s'en acquiter. Voici donc le Discours qu'il fit en cette occasion à S. M.

S I R E,

Votre Majesté a déjà vu de fréquentes marques de l'estime & de la reconnaissance que le Duc mon Maître a toujours eu pour Votre Majesté, & pour le Royaume de Suede. V. M. en sera encore plus pleinement convaincuë, si Elle considère que dès que le Duc mon Maître a pu compren-

Discours a
Mr. Basse-
wits au Roi

dre que cela ne seroit pas desagréable à V. M., il m'a ordonné de me rendre auprès de V. M. pour le feliciter de la maniere la plus sincere, sur son avènement à la Couronne de Suede; & pour lui souhaiter en même-tems un long & heureux Regnè; mon Maître venere en la personne de V. M., non seulement un proche Parent & un Roi, mais aussi le Regent de sa chere Patrie, dont la prosperité lui paroit être si unie à son bonheur, qu'il regarde l'un & l'autre comme la même chose; ce qui l'oblige à prendre part à tout ce qui peut contribuer à son bonheur & à sa prosperité. Il espere qu'en cette consideration, V. M. & le Royaume de Suede lui continueront l'amitié qui a été inviolable pendant une si longue suite d'années, entre cette Couronne & ses Etats, & qui a été scellée par le sang que le feu Duc son Pere a repandu pour le service de la Suede, aussi-bien que par le sacrifice que le Duc son Fils lui a fait de ses Etats Hereditaires depuis tant d'années, afin qu'il puisse regarder V. M. & le Royaume de Suede, comme la source de tout son bonheur, & comme son appui, dans les traverses & les disgraces, auxquelles il se voit encore exposé. Le Duc mon Maître ne manquera jamais, comme il s'y est toujours appliqué jusqu'à present, à mériter cette faveur par une très-parfaite soumission envers V. M.; & par son affection envers le Royaume, que la nature lui a inspirée, comme étant le seul Prince Hereditaire du Sang Royal de Suede. C'est ce que V. M. pourra voir par la Lettre que j'ai l'honneur de lui remettre, de la part de mon Maître; après quoi je prens la liberté de me recommander de la maniere la plus respectueuse, à la bienveillance de V. M.

V. On celebra le 28. à la Cour l'Anniverfaire

re de la Naissance du Roi, qui entra ce jour-là dans sa quarante-septième année. S. M. n'étoit pas revenuë d'*Echalsund*, mais la Reine fit notifier à tous les Ministres Etrangers, qu'Elle paroïtroit ce soir-là en public, pour recevoir leurs complimens sur cet Anniversaire. Mr. Bassewits n'a pas encore eu Audience de cette Princesse, on ne sçait pas même quand il y sera admis. Mr. Bestuchef, Ministre de *Moscovie*, a reçu de nouveaux ordres de sa Cour, d'insister à ce que le Czar son Maître soit reconnu par cette Couronne, Empereur de *Russie*, & que le dernier Traité conclu à *New-stand*, soit ratifié par les Etats du Royaume. Mais on assure que le Comte d'Horn lui a fait entendre qu'il devoit patienter jusqu'à la clôture de la Diette generale des Etats. Le 29. lesdits Etats ont dû se rassembler pour la premiere fois, depuis le dernier ajournement.

VI. *Dannemarck*. Le Prince Charles & la Princesse Hedewig, sont venus ici de *Wemmelborf*, pour feliciter le Roi, la Reine, & le Prince Royal, sur la Naissance du jeune Prince *Frédéric*, dont la Princesse Royale est nouvellement acouchée. Le 5. on chanta dans toutes les Eglises le *Te Deum*, en actions de graces, & l'on fit une triple décharge du Canon des Ramparts, & des Vaisseaux qui étoient en Rade. On continuë d'équiper la Flotte; & sur l'avis que l'on a reçu que celle du Czar se mettroit en Mer au commencement de Mai, celle de S. M. sera aussi prête pour ce tems-là à mettre à la voile, afin d'aller observer les mouvemens des Russiens; elle sera commandée par le Contre-Amiral Bille, & consistera, dit-on, en 30. tant Vaisseaux de Guerre, Fregates, Galeres, Galliotés à Bombes, que Brulots. 6. Vaisseaux de Ligne avec une Fregate, se sont déjà allez poster à

l'embouchure de la Rade près des *Trois Couronnés*, & y ont mouillé l'Ancre. Le 16. la Reine entra dans sa trente-unième année, & reçut à ce sujet les complimens de toute la Cour. Le Roi a fait le Major General Bardenfleth, Colonel du Regiment des Gardes à cheval, & le 20. L. M. allerent à *Frederixbourg*, voir les beaux Jardins & les magnifiques Apartemens qu'on y a nouvellement bâtis. On assure que le Roi partira dans quelques jours pour le *Holstein*, où il va faire la revûe de ses Troupes. Le Major Suedois Coyet, complice de la dernière Conspiration qui a été découverte, a répondu aux 26. chefs d'accusations dont il est chargé, & on travaille à l'instruction de son Procès, qui sera dans peu en état d'être jugé.

VII. *Moscovie. Petersbourg.* La Flotte que l'on équipe dans le Port de cette Ville, à *Revel*, & à *Cronslot*, est prête à se mettre en Mer, & sera composée de 30. Vaisseaux de Guerre, 12. Frégates, 60. Galeres, & quantité d'autres Bâtimens de service. Le dessein du Czar n'est, dit on, que d'exercer ses Officiers & ses Matelots, mais les Puissances voisines s'allarment d'un si grand armement, & ne sont pas tout-à-fait tranquilles. La Riviere s'est dégagée des glaces beaucoup plutôt cette année que les précédentes, & à la fin de Mars elle étoit libre deux lieues au dessus de cette Ville, ce qui est extraordinaire dans cette saison. On construit à l' Arsenal encore quelques Vaisseaux, dont deux sont prêts à être lancez à l'eau, & S. M. a le plaisir de travailler Elle-même à un, qui portera 100. pièces de Canon, & qui est d'une grandeur & d'une beauté singuliere.

VIII. Le 2. Avril le Duc d'*Holstein* arriva à *Petersbourg* venant de *Moscow*, & fut suivi le 4. par le Baron *Osterman*. Les Ministres de la Cour,

& ceux des Puissances Etrangères sont aussi arrivés depuis, ayant été arrêtés sur la route par la fonte des neiges, qui avoient rendus les chemins impraticables. Le 3. le Czar alla célébrer la Fête de l'Annonciation de la *Vierge*, au Couvent d'*Alexandre Niesky*, situé à 7. lieues de cette Ville; S. M. en revint l'après-midi, & le 8. Elle alla à *Revel*, visiter la Flotte. Le 14. S. M. partit pour *Riga*, où Elle a été jointe par la Czarine, & par le Duc d'*Holstein*. Les Bagages de ce dernier ont reçu ordre de suivre la Cour, ce qui fait croire que S. A. S. pourroit bien y rester tout l'Été.

IX. On a reçu de *Stokholm* le nouveau Traité de Commerce, qui a été conclu & réglé entre les deux Couronnes. On a aussi appris de *Derbent*, que toute la Province de *Gilan* s'étoit volontairement soumise à l'obéissance du Czar, & particulièrement la Ville de *Samacky*, qui est une des plus riches de *Perse*; sur quoi on a chanté ici le *Te Deum*, & fait de grandes réjouissances. On ramène ici de *Siberie* le Baron de *Schaffirof*, qui y avoit été relegué, pour être examiné de nouveau sur quelques malversations découvertes depuis la Sentence renduë contre lui, & la plupart des Membres de la Cour de Justice sont déjà arrivés, pour instruire son Procès. On a reçu ici le Manifeste de la *Porte Ottomane*, dont nous avons fait mention à l'Article de *Pologne* de ce Journal; on ignore encore quelle résolution prendra le Czar sur les propositions du Grand Seigneur, par rapport à la restitution de *Derbent*, & des autres Lieux conquis en *Perse* par S. M. Czariene, la dernière Compagne.

ARTICLE VII.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. La Princesse de Galles sortit le 11. Avril pour la premiere fois depuis ses Couches, & alla saluer le Roi au palais de *St. James*: elle accompagna ensuite S. M. à la Chapelle Royale, où l'on rendit des actions de graces à Dieu de son heureuse délivrance, & ce fut l'Evêque de *Carisle* qui prêcha devant S. M. & L. A. R. Ce jour-là la Cour fut fort grosse au Palais: les Seigneurs & Dames y parurent avec des habits & des Equipages des plus magnifiques, pour complimenter le Roi & L. A. R., & le soir il y eut des feux & de grandes illuminations devant le Palais, & la Maison de *Leicester*, ensuite un Bal qui dura pendant toute la nuit. Le Baron de *Shalendal*, Envoyé de *Dannemarc*, a notifié au Roi la Naissance, d'un Prince, dont la Princesse, Epouse du Prince Royal est acouchée. La Cour devoit quitter le 25. le deuil qu'elle avoit pris pour la Princesse de *Piemont*, mais elle a continué de le porter encore 8. jours, pour la mort de la Princesse Douairiere de *Condé*. Le Roi a disposé de l'Evêché vacant de *Londres*, en faveur de l'Evêque de *l'Incoln*, l'Evêché de *l'Incoln* a été donné à l'Evêque de *Bangor*, & celui de *Bangor*, au Docteur *Parker* Chapelain ordinaire de Sa Majesté.

II. Le 9. les Directeurs de la Compagnie du *Sud* tinrent une Assemblée generale, dans laquelle

Il fut resolu de fermer les Livres le 22. du present mois d'Avril, pour ensuite faire la repartition aux interessez, des deux millions de livres sterlings que l'Etat acquit à ladite Compagnie. Ce partage est réglé sur le pied de six & un quart par cent en Actions ; le Capital des interessez sera ensuite partagé également en deux portions, dont l'une restera pour le fond de la Compagnie, & l'autre sera transportée à la Banque. Le 13. la Banque en tint aussi une, où le Chevalier Gilbert Healcot fut choisi Gouverneur de cette Corporation, le Chevalier Guillaume Thompson député Gouverneur, & le lendemain on renouvela les Directeurs. On a commencé à fabriquer à la *Tour des Espees* de l'argent que le grand Vaisseau de la Compagnie du *Sud* a apporté depuis peñ de l'*Amerique*, montant à 300000, livres sterlings. La Flotte que l'on attendoit de la *Jamaïque*, est heureusement arrivée, sous le Convoi de deux Vaisseaux de Guerre, le *Weymouth*, & l'*Hyronnelle*, & on a en même-tems reçu la confirmation que le Duc de Portland avoit pris possession de son Gouvernement de ce Pais, dès le 3. Fevrier dernier.

III. On a arrêté tous les jours de nouveaux complices de la Conspiration, & les Prisons fourmillent de coupables de toutes sortes de condition ; cependant on ne voit pas encore de fin à cette affaire. L'Avocat Laver a fait, dit-on, de nouvelles découvertes, & c'est ce qui lui a fait obtenir un nouveau repy jusqu'au 14. Mai. L'Evêque de *Rocheſter*, & les autres Prisonniers d'Etat se défendent de leur mieux, & le Parlement continue d'instruire cette procedure avec une application toute particuliere ; les autres affaires étant suspendues pour s'attacher uniquement à débrouiller & terminer celle-ci. Comme le détail en est infini, nous

nous dispensons d'y entrer ; nous nous contenterons d'indiquer ce qui paroitra de plus interessant , & d'en marquer le dénoüement lorsqu'il sera tems. On prétend qu'il s'agit d'un complot pour faire soulever l'*Angleterre* , changer le Gouvernement du Royaume , & se défaire de la Personne du Roi : on en connoit les principaux Auteurs , qui sont actuellement détenus dans les Prisons , la maniere dont ce projet devoit s'exécuter , & cela , je pense , doit suffire ; le recit d'une procedure , de soi même assez ennuyant , ne peut d'ailleurs entrer dans ces sortes d'ouvrages , qui ne sont qu'un abrégé très-succint de ce qui se passè tous les mois de plus considerable en *Europe*. Le 21. les deux Chambres s'ajournerent jusqu'après les Fêtes de *Pâques* , savoir , celle des Seigneurs au 3. Mai , & celle des Communes au 5. du même mois. Les Bills pour infliger des peines aux *Plunket* , *Kelli* , & à l'Evêque de *Rocheſter* complices de la dernière conspiration , sont dressés , mais ne sont pas encore revêtus des formalitez requises pour être rendus publics. On dit seulement que les peines auxquelles ils sont condamnez par ces Bills , sont entr'autres , la prison perpetuelle , la confiscation des Biens , ou le bannissement. Le même jour 21. les Communes resolurent unanimement qu'aucun Sujet du Royaume qui aura souscrit , ou qui aura entrepris d'encourager aucune souscription dans la Compagnie des *Indes* nouvellement érigée dans les *Pais-Bas Autrichiens* , sera déclaré coupable de grands crimes & malversations ; & l'on nomma sur le champ un Comité , pour faire une exacte perquisition des coupables , avec pouvoir à ce Comité de faire venir devant eux les personnes & papiers qu'ils jugeront à propos , & avec ordre d'en faire rapport à la Chambre. Il fut aussi resolu de presen-

ret une Adresse au Roi, pour prier Sa Majesté de faire remettre devant la Chambre les Mémoires qui lui avoient été présentez touchant l'érection de ladite Compagnie. Cette dernière résolution est une des plus intéressante de celles qui ont été prises pendant les dernières séances, & qui merite le plus d'attention.

IV. Le Roi a souvent pris pendant le cours de ce mois le plaisir de la promenade dans les beaux Jardins de *Kensington*. On ne croit pas que S. M. aille passer l'Été cette année dans cette Maison, ni à *Hampcourt*, comme Elle avoit accoutumé, ni qu'Elle quitte le Palais *St. James*, à moins qu'Elle n'aille faire un tour dans ses États d'*Allemagne*, comme le bruit commence à s'en répandre. Mais il n'y a gueres d'apparence que ce Monarque quitte l'*Angleterre* dans la conjoncture présente, & remplie de troubles & de divisions. Le 25. Avril, jour que l'on a célébré la *Pâque* dans ce Pais, le Roi revêtu du Grand Collier de l'Ordre de la *Ferretierre*, accompagné du Prince de Galles, & des Chevaliers dudit Ordre, alla entendre le Service dans la Chapelle Royale, & le Sermon qui fut prêché par l'Évêque de *Salisbury*, son Grand Aumônier; le lendemain Sa Majesté & Lours Altesses Royales, reçurent les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers, sur l'Anniversaire de la Naissance du Prince *Guillaume-Auguste*, qui entra dans sa troisième année. Le 27. S. M. alla à *Scotland*, à *Witheat*, voir 28. belles Statuës de bronze & de marbre, qui lui ont été envoyées; elles ont été aportées de *France*, mais travaillées en *Italie*, & elles font l'admiration des connoisseurs. On dit qu'elles ont appartenu autrefois au Cardinal Mazarin, & qu'elles ont été vendues 6000. livres sterlings. Le Comte de *Wootton* a été nommé pour aller assister en qua-

lité de Commissaire du Roi, à l'Assemblée generale du Clergé d'*Ecosse*, dont l'ouverture doit se faire à la fin de Mai. Il est arrivé ici par la *France*, deux Princes de *Saxe-Gotha*, qui ont été parfaitement bien reçus de S. M.

V. Il y a un Convoi prêt à faire voile de la *Tamise*, pour aller porter à *Gibraltar* des provisions & des Munitions. Les ordres sont donnez aux Commissaires de l'Amirauté de mettre en Commission 18. Vaisseaux de Ligne pour être prêts à s'en servir lors qu'il sera besoin. On ne doute pas qu'une partie ne soit destinée à aller joindre la Flotte Danoise dans la Mer *Baltique*, en cas que le Czar fasse quelque tentative contre quelque Puissance du *Nord*, & le reste à garder les Côtes de ce Royaume contre les entreprises des Etrangers. Le Ministère a fait de fortes remontrances au Roi, sur ce que S. M. tient dans les Cours étrangères des Ministres qui ne sont pas de la Nation; que ces Emplois, appartenans, suivant les Loix du Royaume aux Originaires Anglois, S. M. étoit suppliée de vouloir bien s'y conformer, pour ne pas causer de la jalousie à ses Sujets. Mr. Molefworth, Envoyé de S. M. à *Turin*, est rapellé, n'étant plus en état de faire ses fonctions à cause de sa mauvaise santé; & Mr. Davenant est nommé pour aller remplir sa place. Le Colonel Stanhope demande aussi d'être retiré de la Cour de *Madrid*. On a publié une Proclamation pour proceder à l'élection d'un des 16. Pairs d'*Ecosse*, qui doit venir prendre Séance au Parlement de la *Grande Bretagne*, à la place du feu Comte de Bute. Le 3. Mai les Seigneurs se rassemblent en Parlement, & les Communes le 5.

VI. *Hollande*. Le Gouvernement de *Mastricht*, vacant par la mort du General Comte de Tilli,

a été donné au Prince Guillaume de *Hesse-Cassel*, & la Charge de General de la Cavalerie de l'Etat, au Comte de *Hompesch*. Mr. le General Baron de *Rechteren* a été fait Gouverneur de *Breda*, à la place de ce Prince, & le Baron de *Palland*, Gouverneur de *Tournai*, à la place du Baron de *Rechteren*. Le Baron de *Rhede* a été pourvû du Gouvernement de *Venlo*, qu'avoit le Baron de *Palland*, & tous ces Officiers ont prêté le serment de fidelité ordinaire dans l'Assemblée de L. H. P. les Etats Generaux. Comme le Marquis de *Beretti-Landi* Ambassadeur d'*Espagne* en cette Cour, est nommé à l'Ambassade de *Venise*, S. Exc. a envoyé de *Cambrai*, où elle est actuellement, ses Lettres de récréance à la *Haye*, accompagnées d'un Memoire, par lequel elle prend congé de L. H. P., qui lui ont envoyé le present ordinaire. Il paroit aussi une Lettre du Prince Regnant, touchant le rapel de ce Ministre, & la Reponse de L. H. P. à cette Lettre, qui se louent beaucoup de la conduite de S. Exc. pendant qu'il a fait sa résidence ici. Les Seigneurs Etats d'*Hollande*, & de *West-Frise* se sont separez, pour ne se rassembler que la semaine après la Pentecôte.

En VII. Pais-Bas. *Bruxelles*. Quoique l'Octroi pour l'execution d'une Compagnie des *Indes* dans ces Pais, ait été accordé par l'Empereur, & que tout se dispose à donner la forme convenable à ce nouvel etablissement, les plaintes que les Etats Generaux de la *Grande Bretagne* en ont fait porter à la Cour de *Vienne*, font craindre quelque changement. Ces Puissances ont fait faire ici à S. Exc. le Marquis de *Prié* les mêmes representanions, & font intervenir la *France* dans cette affaire, comme Garante du Traité de *Munster*. L'ouverture de l'Assemblée generale des Etats de *Brabant*, se fit ici le 15., mais ils se sont separez, sans avoir

pris aucune résolution importante. Le Comte de Wrangel, Gouverneur de cette Ville, est allé visiter les Fortifications de *Namur*, & Mr. Nenny est allé à la *Haye*, exécuter une Commission dont il est chargé. Il est parti deux personnes de confiance pour aller à *Vienne*, faire de nouvelles sollicitations auprès de l'Empereur, en faveur de la nouvelle Compagnie des *Indes*. Trois jeunes Comtes de *Benthem* sont arrivés ici, & vont voyager en *France*, le Marquis de Rubi, Gouverneur d'*Anvers*, y est aussi revenu de *Vienne*.

ARTICLE VIII.

Qui contiennent les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres personnes illustres, depuis le mois dernier.

I. **N** *Aissances.* la Marquise de Mailli est accouchée à Paris d'un Fils.

La Vicomtesse de Townshend est accouchée à *Londres* d'une Fille; la Comtesse de Darkey d'un Garçon; & la Comtesse de Castlehaven d'un Fils.

II. *Mariages.* Le 25. Avril le Fils du Comte Hlesbafy, épousa à *Vienne* Anne-Françoise Czaki de *Guereketez*, Dame d'honneur de l'Imperatrice Regnante. Ce fut le Cardinal Czaki, qui benit ce Mariage en presence de L. M.

III. *Morts.* Le Fils unique du Connétable *Connona* est mort à *Rome* âgé de 17. mois.

Le 4. Avril le Duc d'Aumont, Pair de *France*, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de *Boulogne*, & ci-devant Ambassadeur à la Cour de la *Grande Bretagne*, mourut à *Paris* d'apoplexie âgé de 55. ans.

des Princes &c. Juin 1713. 373

Le Comte de Clarendon est mort à *Chelsen* en Angleterre. Ses Titres sont éteints au défaut d'Heritiers mâles.

Le 19. Mars la Princesse Marie Alexerna, Sœur aînée du Czar, mourut à *Petersbourg* âgée de 60. ans.

Le General Hommerklielm, qui a suivi le feu Roi de *Suede*, Charles XII. dans toutes ses Campagnes, est mort à *Stokholm*.

Le 8. le Comte Leopold-Joseph de Schlick, Comte de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Conseiller du Conseil Aulique, Camerier de la Clef d'or, General Marechal de Camp, Colonel d'un Regiment de Cuirassiers, & Grand Chancelier de *Boheme*, mourut à *Vienne* d'apoplexie âgé de 60. ans.

Le Comte d'Herberstein, General de l'Artillerie de l'Empereur, est mort à *Segedin*.

Mylord Panmure Ecoslois, qui a commandé l'Armée du Chevalier de St. George à *Preston*, & qui s'étoit refugié en *France*, est mort à *Paris* âgé de 64. ans.

Le Prince de Courtenay est mort à *Paris*, & son Corps a été inhumé sans pompe, dans l'Eglise de *St. Sulpice*. Il prétendoit être issu en droite ligne du Roi de *France* Louis le Gros, & par conséquent reconnu Prince du Sang. Il laisse un Fils marié qui n'a point d'enfans.

Madame de Villeroi, Fille du Marechal de ce nom, Abbessé des Carmelites de *Lion*, est morte en cette Ville.

Le Marquis de Beringhem, Chevalier des Ordres du St. Esprit, premier Ecuyer du Roi T. C. mourut au commencement de Mai à *Paris*.

Le fameux Partisan Jacob Pasteur est mort à *Bruxelles*, âgé de 70. ans.

TABLE

TABLE GENERALE

ET ALPHABETIQUE

Des principales matieres contenues dans ce trentehuitième Volume.

A

| | |
|---|----------------------------------|
| A <i>Dresses des Seigneurs d'Angleterre au Roi</i> | |
| 75. des Communes 142. autre. | 391 |
| <i>Allemagne</i> | 54. 124. 217. 312. 293. 367. 447 |
| <i>Angleterre</i> | 71. 142. 217. 312. 385. 466 |

B

| | |
|---|----------|
| B <i>Aviere</i> | 59. 128 |
| <i>Beaujolois</i> (Mademoiselle de) baptisée à Paris | |
| 49. accordée à l'Infant Carlos 50. son arrivée | |
| en Espagne | 251. 335 |
| <i>Berlin</i> | 301. 372 |

C

| | |
|--|---------------|
| <i>Cadix</i> | 16. 99. 252 |
| <i>Ceuta</i> (nouveau blocus de) | 253. 339 |
| <i>Cologne</i> | 132. 302. 374 |
| <i>Conspiration</i> en Angleterre, ce qui s'est passé à ce | |
| sujet. 78. 145. 148. 151. 221. 314. 386 | |
| <i>Convocation</i> de l'Assemblée du Clergé de France | 362 |
| <i>Czar</i> (le) son Manifeste touchant l'expédition | |
| en Perse 140. Formulaire du serment au sujet | |
| de la Succession à la Couronne 141. son retour | |
| à Moscow 214. son arrivée à Petersbourg. 384 | |

D

| | |
|---|--------------------|
| D <i>Annemarc</i> | 139. 310. 372. 463 |
| <i>Dantzich</i> | 303 |
| <i>Denis d'Halicarnasse</i> (traduction des Oeuvres de) | 241 |
| <i>Diète</i> de Pologne rompuë. | 68 |

E

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| E <i>Nigmes.</i> | 10. 93. 175. 247. 354. 405 |
| <i>Espagne.</i> | 12. 97. 178. 250. 335. 409 |

Table des Matieres.

| | |
|--|------|
| <i>Empereur</i> (l') declare son voyage en Boheme | 126. |
| son Octroi pour l'établissement d'une Compagnie dans les Pais-Bas. | 396 |
| <i>Enfant</i> né avec deux têtes. | 206 |
| <i>Etat</i> de l'Europe au commencement de l'année. | 179 |

F

| | |
|--------------------------|-----------------------------|
| F <i>Inances.</i> | 52. 120. 200. 291. 364 |
| <i>FLorence.</i> | 26. 108. 192. 264. 350. 424 |
| <i>France.</i> | 28. 111. 194. 268. 396. 431 |
| <i>Francofort.</i> | 374 |

G

| | |
|--|--|
| G <i>Enes.</i> | 25. 106. 191. 264. 349. 423 |
| George (le Roi) sa Harangue à l'ouverture du Parlement d'Angleterre | 71. son Message à la Chambre des Pairs 150. sa Lettre aux Cantons Suisses. |
| | 353 |
| <i>Gueläres</i> (résolutions des Etats de) pour l'élection d'un Stadhouder | 153. Pieces curieuses touchant cette élection 225. instructions pour le nouveau Stadhouder 236. Serment qu'il prête. |
| | 239 |

H

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| H <i>Ollande.</i> | 79. 152. 224 314. 394. 466 |
|--------------------------|----------------------------|

I

| | |
|------------------------|-----------------------------|
| I <i>Talie.</i> | 18. 101. 184. 256. 341. 413 |
|------------------------|-----------------------------|

L

| | |
|--|----------------------------|
| <i>Litterature.</i> | 3. 83. 163. 241. 321. 399 |
| <i>Livourne.</i> | 26 |
| <i>Londres.</i> | 71. 152. 217. 312 385. 466 |
| <i>Lorraine.</i> | 121. 202. 292. 446 |
| <i>Loüis XV.</i> suite de la Relation de son Couronnement fait à Rheims 28. est reçu Grand Maître de l'Ordre du St. Esprit 38. son retour à Versailles 47. son Ordonnance au sujet de la peste 118. sa Lettre aux Etats Generaux 155. Arrêt pour rétablir le Commerce avec les lieux | |

Table des Matieres.

infectez 176. maladie du Roi 268. vient à Paris 273. va au Parlement 274. y tient son Lit de Justice, est declaré Majeur, & Relation de cette ceremonie 275. établissement du Conseil Royal 290. suite de la Relation de ce qui s'est passé au Lit de Justice 321. Edit contre les diëls. 330

M

Milan. 27. 109. 193. 266. 351. 425
Moscovie. 70. 139. 214. 311. 381. 464

N

N*Aiffances, Mariages, Morts.* 80. 156. 240.
 316. 398 472
Naples. 23. 104. 190. 261. 347. 420
Nord. 68. 133. 213. 302. 375. 458

O

O*De sur le Mariage de Louis XV.* 4
Ouverture des Etats de Suede 304. Discours
 de Mr. Creutz. *id.*

P

P*Ays-Bas.* 156. 223. 315. 395. 471
Palatinat. 68. 302. 373
Petersbourg. 114. 384
Pologne. 68. 133. 213. 302. 375. 458
Portugal. 17. 100. 183. 254. 340. 413

R

R*Atisbonne.* 130. 300. 371
Rome. 18. 101. 184. 256. 341. 413

S

S*icile.* 262
Suede. 136. 304 376. 460
Suisse. 267. 353 427

T*Remblement de terre en Portugal.* 255
Turin. 27. 109. 193. 267. 312 426

V

V*Enise.* 24. 105. 190. 263. 348. 422
Vienne. 54. 124. 208. 293. 367. 447